

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

68e ANNEE — No 33

REDIGE EN COLLABORATION

SAMEDI, 16 OCTOBRE 1920

Imbécilité, Démence, Folie

Le *Clairon* du 8 octobre courant publie un long article d'une colonne et demie à l'adresse des deux députés du comté.

La feuille du Boulevard Girouard entasse avec un brio endiablé les accusations les plus sottes, les mensonges les plus éhontés, les avancés les plus risqués, les calomnies les plus méchantes et les sottises les mieux carabinées.

Quoique l'article ne soit pas signé il porte sa marque de commerce; et, il n'y a dans la Province de Québec qu'un seul homme pour écrire un semblable article, marqué au coin d'une telle stupidité.

En effet, c'est l'oeuvre d'un détraqué, d'un dément et d'un fou. Les députés du Comté, suivant en cela la coutume traditionnelle, font actuellement la visite de toutes les paroisses, pour y rencontrer les électeurs.

Ils y vont pour rendre compte de leur conduite parlementaire et tenir l'électorat au courant de la politique fédérale et provinciale.

Cette visite se fait tous les ans; et voilà qu'en l'an de grâce mil neuf cent vingt, le *Clairon* prend la mouche; et M. Damien Bouchard s'excite, s'énerve et entasse le mensonge, l'erreur et la calomnie.

J'ai consulté un médecin aliéniste sur le cas de M. Bouchard, et je lui ai rapporté aussi fidèlement que possible les frasques de celui qui fut mon adversaire aux élections du 23 juin 1919.

Je lui ai rapporté que M. Damien Bouchard aimait à faire des procès; la preuve c'est qu'il m'avait fait signifier au-delà de quinze actions depuis un an et demie.

J'ai raconté par le détail l'état d'âme de mon ancien adversaire, qui après avoir été battu, se comporte comme s'il était encore l'élu du comté.

J'ai souligné avec vérité les expressions chères à M. Bouchard; ses réminiscences de marché à foin; les paroles sympathiques qu'il avait pour les pauvres; le kaiserisme outrancier avec lequel il se comportait sans cesse; ses airs de fanfaron et sa démarche d'un homme voulant fonder sur tout le monde; en un mot j'ai exposé le cas de M. Damien Bouchard sous tous ses angles et sous toutes ses faces.

Le médecin aliéniste m'a répondu que mon homme était: Un visionnaire, un halluciné et un maniaque.

Son origine du marché à foin lui fait voir dans son cerveau malade des chevaux gris pommelés; et il parle comme un garçon d'écurie.

Son cerveau déséquilibré lui fait voir partout des persécutions de toutes sortes; et il s'imagine que tout le monde veut lui enlever son Bourg-Joli.

Son stage de dix-huit ans comme étudiant en droit, lui fait croire qu'il est une des lumières du barreau; et ne pouvant plaider lui-même, il fournit des causes aux avocats.

Parce qu'il a eu le mandat de député pendant sept ans, il s'imagine que ce mandat lui appartient en propre; et quand un autre le remplace, cet autre ne peut être qu'un voleur, un menteur et un imposteur.

Son amour exagéré des honneurs a donné à son cerveau un ampleur démesuré, et le cerveau de M. Bouchard ne peut plus être contenu dans sa boîte crânienne.

Il se prétend bon catholique parce qu'il a tenté d'éviter une assemblée contradictoire le dimanche après-midi pendant les vêpres.

Il a le monopole de toutes les vertus, il est la vertu elle-même; il a le monopole de tous les talents, il est le talent personifié.

Lors de sa défaite le 23 juin 1919, il a cru que c'était la fin du monde.

Il s'était figuré que si le soleil se levait, il ne se montrerait certainement pas d'abord à l'est, et la rivière Yamaska aurait dû remonter à sa source, et l'échec de M. Damien Bouchard aurait dû être que le commencement d'un cataclysme général.

En conclusion le spécialiste m'a déclaré que la maladie cérébrale de M. Bouchard ne pouvait venir que d'un cerveau brûlé.

Il est ce qu'on appelle en termes de médecine: UN PARANOÏAC.

Il est la victime d'une maladie mentale acquise par le surmenage auquel il a livré ses méninges.

Ce n'est pas encore un fou dangereux; mais il est certainement désagréable et déplaisant.

Vous n'avez pas le droit de différer d'opinion avec lui ni sur les questions religieuses, ni sur les questions historiques, ni sur les questions politiques.

Si vous ne partagez pas son opinion; et c'est parfois bien difficile parce qu'il change d'opinion comme il change de chemise, il vous traite de méchant, de persécuteur, d'esprit étroit, de caillou, etc, etc, etc.

Son vocabulaire d'invectives est inépuisable comme sa rancune, sa colère et sa rage.

Il vocifère, il crie, il gesticule, l'écume lui vient à la bouche, il bave sur tout le monde. Prenez garde! Il va avoir une crise, il devient dangereux.

Le pauvre homme!

A-t-il l'espérance de faire croire que la route de Montréal-St-Hyacinthe a été créée par lui quand il n'avait pas eu le dessein d'y songer durant ses sept années?

A-t-il l'espérance de faire croire que depuis mon élection les \$750,000 dollars que j'ai obtenus pour mon comté de St-Hyacinthe, c'est à lui qu'on les doit? Pauvre fou!

Parce qu'il a commencé une contestation qui l'ennuie plus qu'elle ne le fatigue, va-t-il s'imaginer qu'il est encore le député de St-Hyacinthe? Non, non, il peut en prendre son parti. Quand l'électorat l'a renvoyé chez lui en le battant à plates coutures, son règne d'autoeratie, de despotisme et de terreur était fini.

Quand la ville de St-Hyacinthe, par pitié pour lui, lui a laissé sa charge de Maire, c'était par sympathie et par un sentiment de miséricorde humaine.

C'était aussi pour lui faire expier la balance de ses péchés publics. Le Conseil actuel contient une majorité qui ne se laissera pas mater par M. Bouchard; le Conseil actuel c'est le couronnement de la carrière publique de M. Bouchard à St-Hyacinthe.

Il est attaché au siège de Maire comme Prométhée l'était à son rocher; l'envie lui ronge le coeur; la colère ne le quitte pas un instant; il se crée à lui-même toutes sortes d'ennuis.

Il est en train de détruire le peu de sympathie que la population avait encore pour lui; et il est en train de se tuer une fois pour toutes.

Il parle du règlement de la contestation qu'il me fait intenter, et pour le succès de laquelle il a fait entendre au-delà de quatre-vingt témoins; il affirme qu'il a la preuve que j'ai voulu consentir au règlement de ce procès scandaleux, mais non pas pour moi; je lui conseille d'être prudent dans la preuve qu'il va fournir, et je l'avertis à l'avance que son affirmation sur cette matière est fautive et mensongère comme toutes les autres qu'il a faites sur mon compte ou sur le compte de mon collègue au fédéral.

Nous ne nous inquiétons pas outre mesure du dévergondage de M. Bouchard et du débordement du *Clairon*.

L'un vaut l'autre.

J'ai cependant de la pitié pour un homme, qui, ayant eu du talent, a perdu ce talent sous les fumées de la vanité et de l'égoïsme qui ont assombri son cerveau, fait verser sa raison, et faire de notre ancien député, un dévoyé, un détraqué, un halluciné, un dément; enfin disons le mot bien franchement: un fou.

ARMAND BOISSEAU

En marge d'une boutade du Clairon

La tournée entreprise par nos deux députés à travers le comté a fini par faire résonner le *Clairon* et lui faire servir à ses lecteurs une longue tirade de toutes sortes de choses à l'adresse de MM. Boisseau et Gauthier.

Mais que la chère feuille bouchardiste en fasse son sacrifice: ses coups de plume fielleux, comme ses tirades échevelées, auront infailliblement pour effet de grandir davantage aux yeux des électeurs du comté ceux qu'elle a quasi juré de ruiner et de détruire dans l'opinion publique.

Le lendemain que cette feuille s'ingénia à préparer sombre et fatal pour MM. Boisseau et Gauthier, ne servira qu'à l'ensevelissement lugubre et morne des derniers vestiges du régime de terreur et d'autoeratie enfanté par le bouchardisme.

Et il importe de faire remarquer ici que le *Clairon* n'a rien dit des deux assemblées politiques tenues par nos deux députés à St-Denis, à St-Damase et à St-Charles. Ces trois paroisses n'ayant jamais voulu arborer les couleurs du bouchardisme, le *Clairon* a jugé de meilleure politique de garder le silence.

Mais ce qui a fait mal au coeur des adorateurs de l'idole dont l'étoile pâlit de jour en jour, c'est le succès obtenu par MM. Boisseau et Gauthier à leur assemblée de Ste-Madeleine. C'est la fustigation magistrale administrée par M. Boisseau, au cours de cette assemblée, à certains bouchardistes qui se sont vu déjoués dans la petite campagne malhonnête qu'ils avaient organisée contre le député provincial. Voilà qui explique la tirade filandreuse du *Clairon* de la semaine dernière.

Au cours de cette tirade, la feuille de la rue Girouard a eu un souvenir pour la Chambre de Commerce, qui, elle aussi, a eu son petit plat.

Que peut-on bien avoir à reprocher à cette institution? Elle n'est jamais sortie du cadre de ses attributions. Jusqu'à présent notre Chambre de Commerce a fait un travail magnifique que tout citoyen intelligent et non aveuglé par un esclavage pitoyable doit reconnaître et apprécier.

Pourquoi cette manie, ce dada malhonnête de vouloir jeter dans le public l'idée que les membres qui composent le bureau de direction de cette Chambre ne sont que des badauds dont tout le talent consiste à se laisser tromper par le député provincial? C'est là une tactique indigne de la part d'une feuille qui ne cesse de proclamer son esprit de justice et d'impartialité. C'est là une tactique mesquine, honteuse, et digne des valets qui perchent au *Clairon*.

Quel intérêt le député provincial aurait-il à tromper les membres de la Chambre de Commerce? Est-ce que par hasard la vérité ne pourrait sortir que de la bouche des pantins du *Clairon*? Ces braves valets du *Clairon*! à les lire on dirait qu'ils ne rêvent que dépit et que rage, et cela au point de délirer. Et quelles preuves ces messieurs ont-ils pour convaincre la population de St-Hyacinthe que M. Boisseau a trompé les membres de la Chambre de Commerce? Ils n'en ont aucune à part celles que la chimère, le rêve, la jalousie et la rancœur peuvent leur fournir.

La Chambre de Commerce s'est occupée d'un bureau de placement pour la ville de St-Hyacinthe. Et sur cette question elle s'est adressée comme elle devait le faire, au député du comté. Et le député provincial a prouvé, lui, d'une façon catégorique, lors des dernières élections municipales, qu'il n'avait jamais trompé les membres de la Chambre de Commerce sur cette question.

La Chambre de Commerce s'est occupée également, et s'occupe encore plus que jamais, de la construction de l'école technique, autorisée par le gouvernement provincial pour la ville de St-Hyacinthe. Qui voudrait l'en blâmer?

La Chambre de Commerce a voulu connaître les causes du retard apporté à la construction de cette école, et à cet effet, elle s'est informée auprès de l'Honorable Secrétaire Provincial si les noms de ceux qui devaient former la commission administrative de cette école avaient été communiqués au gouvernement. Et sur la réponse négative du Secrétaire Provincial, la Chambre a cru bon de faire des instances auprès du député provincial et du conseil municipal pour que cette formalité indispensable soit remplie dans le plus court délai possible, et enlever ainsi l'obstacle qui s'opposait à la mise en marche de la construction de l'école technique. Ceci se passait le 1er avril dernier.

Puis quand le *Clairon* écrit que "M. Boisseau paraissait avoir convaincu encore certains membres du comité de la Chambre de Commerce que cela dépendait du conseil municipal si l'affaire (la construction de l'école technique) ne marchait pas, et que M. Bouchard les avait fait sortir de leur illusion en leur démontrant que dès le mois d'avril le conseil avait transmis au gouvernement les noms des membres de la commission de l'École Technique," le *Clairon* ment comme d'habitude et avec toute l'habileté qu'on lui connaît.

Disons d'abord que l'envoi des noms de ceux nommés pour constituer la commission de l'école technique était une formalité indispensable à remplir auprès du Gouvernement.

Après avoir pris les renseignements voulus, nous tenons à mettre à jour la mauvaise foi du *Clairon*.

En réponse à la lettre de la Chambre de Commerce au maire de la ville de St-Hyacinthe lui demandant si le conseil municipal avait fait connaître au gouvernement les noms de ceux qui devaient faire partie de la Commission de l'école technique, le Greffier de la Cité répondait: "Les noms n'ont pas été soumis pour approbation au gouvernement attendu que cette approbation n'est pas requise, la ville ayant le droit absolu de nommer ses représentants en vertu de la loi."

La réponse du greffier est datée du 6 avril 1920.

Comment le *Clairon* peut-il avoir assez d'audace pour écrire que dès le mois d'avril M. Bouchard avait transmis au gouvernement les noms des membres de la commission de l'école technique? Et cela aurait été fait à l'insu du greffier? Ah! les voilà les menteurs! Ces gens qui trouvent que certains membres du comité de la Chambre de Commerce prennent plaisir à se laisser tromper par le député provincial, ont le toupet d'écrire de pareilles faussetés pour tromper le public, et mentir sciemment à leurs lecteurs. Ils viendront, ces valets du *Clairon*, traiter de menteur le député provincial quand les véritables menteurs sont ceux qui président à la rédaction de la feuille de la rue Girouard.

Pour convaincre davantage le public de la mauvaise foi et de l'effronterie du *Clairon*, nous tenons à lui dire qu'une lettre du greffier de la Cité de St-Hyacinthe, en réponse à celle de la Chambre de Commerce datée du 9 septembre dernier, déclare que les noms en question n'ont été transmis à l'Honorable Secrétaire Provincial que le 12 mai 1920. Le député provincial avait transmis les siens le 26 avril 1920.

Dès le mois d'avril il n'y avait encore rien de fait, et on tenait à ne

rien faire. Et sans les demandes répétées de la Chambre de Commerce il n'y aurait encore rien de fait concernant la formation de la commission de l'école technique.

Au public de juger lequel des deux est menteur, M. Boisseau ou bien le *Clairon*.

La Chambre de Commerce se doit de rester étrangère à tout esprit de parti comme corps. Son rôle est de suggérer, après les avoir étudiés et discutés, les améliorations, les développements qu'elle croit nécessaires dans notre ville. Son rôle est encore d'encourager toute entreprise qui serait de nature à favoriser notre commerce et nos industries.

Et, nous le savons, notre Chambre de Commerce s'en est scrupuleusement tenue à ce programme. Et c'est peut-être parce qu'elle n'a pas voulu écouter des deux oreilles les invitations et les conseils d'un certain clan, — invitations et conseils qui l'auraient transformée en une "machine électorale" destinée à servir sous le fouet de l'autoeratie et de l'égoïsme, — que le *Clairon* et son chef s'efforcent tant de la déprécier aux yeux des citoyens de notre ville.

Messieurs du *Clairon*, dormez donc tranquilles sur vos deux oreilles. La Chambre de Commerce s'attend à beaucoup plus de franchise de la part de M. Boisseau qu'elle n'en espère de vous, vils hypocrites.

CIVIS

L'ECOLE PRIMAIRE

A une assemblée générale de La Ligue Nationale de Colonisation de Québec, tenue mardi, le 6 octobre, il a été proposé et unanimement adopté qu'une résolution en faveur d'une réforme de l'enseignement primaire, principalement dans les écoles rurales, soit communiquée au Comité Catholique de l'Instruction publique.

La Ligue Nationale de Colonisation croit que l'enseignement tel qu'il se donne actuellement dans un trop grand nombre d'écoles de nos campagnes est de nature à former avant tout des reserves pour le commerce et les bureaux d'affaires et ne répond pas aux besoins de la classe agricole qui soutient ces écoles.

Que cet enseignement plutôt commercial est une des causes de la désertion du sol, de la pénurie de la main-d'oeuvre sur les fermes, et qu'il tend à détourner des milliers de fils de cultivateurs de notre grande oeuvre nationale, la Colonisation.

Au nom de ses quarante cercles, la Ligue prie ceux qui ont la direction de notre enseignement national d'améliorer par de sages réformes, dans le sens suggéré par Mgr Ross, le programme des écoles de campagnes et de villages, afin de le rendre plus rural et moins commercial.

La Ligue profite aussi de l'occasion qui lui est offerte pour rendre un sincère hommage à nos dévoués éducateurs qui, nous en avons l'assurance, désirent autant que nous travailler à conserver à notre peuple sa belle vocation agricole et ses aptitudes de colonisation.

Discours de M. Samuel Casavant à la distribution des Prix de l'Ecole des Arts

Mesdames et Messieurs:—

Je ne sais comment apprécier convenablement l'intérêt que vous portez tous à l'oeuvre du Conseil des Arts, en venant, comme vous le faites ce soir, entendre ce qui va se dire et voir ce qui a été fait au cours de l'hiver dernier dans nos classes de dessin et autres. La satisfaction que vous éprouverez à voir ces travaux, pour un grand nombre le résultat du travail de vos fils et de vos filles, vous récompensera mieux que les remerciements que je puis vous offrir. Il est tout de même bon de noter que votre présence contribue puissamment à encourager vos enfants à continuer leur effort pour acquérir une connaissance plus complète de la spécialité qu'ils ont choisie, et engager ceux qui ne se sont pas encore inscrits à la faire cette année.

Je me permettrai d'insister encore sur l'utilité, la nécessité même de connaître le dessin pour réussir dans beaucoup de carrières où l'on ne soupçonne pas les avantages qu'il offre. Je suis revenu si souvent sur cette question qu'il me semble presque dire une vérité de Lapalisse. Mais il est des choses qu'on ne doit pas se lasser de répéter, comme la goutte d'eau qui tombe régulièrement au même endroit, elles finissent par faire leur chemin.

Si vous êtes ouvrier soit en fer ou en bois, le dessin vous permet de lire et d'exécuter un plan de façon intelligente, et assurer par là la supériorité et la plus grande rapidité d'exécution de votre ouvrage.

Si vous n'êtes pas ouvrier menuisier ou mécanicien, le moins qu'il puisse vous offrir est de vous aider puissamment à exprimer votre pensée, en même temps que développer votre intelligence.

Dans un autre domaine, si vous faites faire une construction il vous met en état de juger du bon ou mauvais goût des formes, en même temps qu'il vous aide à en surveiller l'exécution.

La même chose s'applique à l'école de menuiserie qui peut vous fournir des connaissances importantes, et aussi vous mettre en état d'exécuter vous-même, dans vos heures de loisir, de petits ouvrages qui constitueront une économie dans votre budget domestique; car tout travail fait à la maison, soit par l'homme ou par la femme, est de l'économie de bon aloi.

Vous vous plaisez souvent à dire, peut-être même avec une pointe d'envie, qu'un tel est chanceux d'avoir bien réussi, que tel autre a la bonne fortune d'être riche pendant que peut-être vous ne l'êtes pas, etc... Si vous remontez à la source vous trouvez que les succès ne sont pas venus seuls, que ceux dont vous convoitez peut-être la richesse ont été des travailleurs, ont fait des sacrifices pour s'instruire quand ils étaient jeunes, alors que vous, au lieu de suivre leur exemple, vous vous amusez. Ils ont été guidés dans leur carrière par le flambeau lumineux de l'instruction; vous étiez à même de l'acquiescer vous aussi cette instruction mais vous n'avez pas su en profiter.

La morale qui se dégage de ces pensées peut se résumer à ceci: Travaillez, instruisez-vous, et dans l'espèce, apprenez le dessin, la peinture ou la menuiserie, notre école des Arts vous offre tout cela gratuitement, vous n'avez qu'un petit effort à faire, celui de sacrifier une veillée de temps en temps, le but à atteindre en vaut la peine. Si vous donnez une attention sérieuse à cette question, vous serez peut-être plus tard un contremaître, un surintendant dans quelque industrie, vous serez l'homme dont le pays a besoin et qu'il est souvent obligé d'aller chercher ailleurs faute de l'avoir ici.

On se plaint souvent que des raisons importantes donnent la préférence à des étrangers dans la distribution des emplois lucratifs. Faites un petit examen de conscience et demandez-vous si vous pourriez remplir ces charges avec le mince bagage d'instruction que vous possédez. Je crois que dans la plupart des cas la réponse serait négative. Ce ne sont pas les aptitudes qui manquent mais le défaut de formation: le manque d'instruction.

Suite en sixième page

**NOUVELLES
DE LA PROVINCE**

ST-LIBOIRE

Beaucoup de Messieurs prêtres se sont rendus en notre paroisse dimanche passé à l'occasion de l'ouverture des Quarante-Heures. Les sermons de ces jours furent faits par MM. les abbés Meunier de St-Hyacinthe, Dutilly, curé d'Upton et Noisieux curé de la paroisse. Ce furent des beaux jours. Le chant ainsi que la musique furent très solennels, et élevaient notre âme vers des cimes plus hautes, nous faisant oublier pour un moment la terre et ses attraits. Une foule nombreuse assistait à tous les exercices.

M. Emile Godere a eu la douleur de perdre son fils aîné Christian Godere, dont le service a eu lieu mardi matin à neuf heures et demie. La mort si cruelle soit-elle a dû le soulager en mettant fin au supplice qu'il endurait depuis plusieurs mois. C'est un jeune martyr de 18 ans, son sacrifice est grand, il est si triste de mourir à l'âge où les espérances et les rêves dorés viennent faire miroiter à nos yeux "l'idéal" que l'on aime tant à caresser. Les mérites sont proportionnés au sacrifice, et il jouit, nous l'espérons d'une vie meilleure.

M. l'abbé Collette officiait au service; le deuil était conduit par M. A. Paré, son cousin. Les porteurs étaient MM. G. Gosselin, R. Phaneuf, N. Nantel, N. Chabot, A. Bélanger, N. Marcotte, amis du jeune défunt. La famille venait ensuite suivie d'un nombreux cortège.

Toutes nos sympathies à la famille.

ROXTON FALLS

Dimanche, le 10, à 3 heures p. m., avait lieu la bénédiction solennelle d'un magnifique pont, dans le huitième Rang entre St-Valérien et Roxton Falls. Près de deux mille personnes assistaient à la cérémonie. Le pont était couvert de banderoles et de drapeaux.

L'assemblée était présidée par M. le maire E. Goyette et préfet du comté de Shefford. Après la bénédiction ont adressé la parole: M. le maire, M. l'abbé Guillet, curé de la paroisse, W. S. Bullock, M. P. P., J. Roche, N. P., M. Ducharme, l'entrepreneur du pont. Nos félicitations à la paroisse de St-Valérien.

MONTREAL

Le Rév. Père Benoit, franciscain, a été trouvé mort dans son lit, lundi matin. Il était âgé de 33 ans.

Le Père Benoit, dans le monde Omer Salvail, fils de Paul Salvail, cultivateur, et d'Edigee Rajotte, est né à Sorel, Richelieu, le 26 septembre 1887.

Il fit ses études aux Trois-Rivières et à St-Hyacinthe. Il entra chez les Franciscains en 1909 et prononça ses vœux en 1913, à Québec, où il fut ordonné par Mgr P. E. Roy, le 9 juillet 1913.

Il fut professeur de philosophie au Scolasticat des Franciscains à Québec de 1913 à 1920. Il était à Montréal depuis le mois d'août.

SAINTE-ROSE

Un incendie, qui a causé plusieurs milliers de piastres de dommages, a éclaté ici dimanche après-midi. Toute la manufacture de M. Ernest David n'est maintenant plus qu'un amas de cendres. Parmi les objets incendiés il y a un grand nombre de cabinets pour phonographes. Tout le bois servant à la fabrication de ces cabinets-phonographes a également été incendié.

On attribue la cause du feu à des fils défectueux.

JOLIETTE

Le grand nombre d'incendies que nous avons eu ces jours derniers, — cinq en deux nuits, — fait croire décidément à quelqu'intervention criminelle.

Le plus considérable est celui qui a détruit la grange de M. J. Desrosiers. Cette grange renfermait tout le foin de la récolte nouvelle, et quelques animaux, dont un cheval, qui a péri.

Des volailles qu'on a trouvées égorgées dans la cour de cette ferme, font croire à un voleur probable, qui aurait mis le feu en s'éclairant pour commettre sa rapine.

Un autre hangar, rue Taché, a été ravagé par le feu, la même nuit. Les pompiers cependant ont réussi à se rendre maîtres de l'élément destructeur, et la bâtisse n'a pas été entièrement détruite.

On nous rapporte que trois individus aux allures louches auraient été appréhendés par nos constables

qui ont de graves soupçons sur eux, comme les incendiaires probables. Ce qui est certain, c'est qu'il faut éclaircir cette affaire, et que les criminels, — si criminels il y a — soient punis sévèrement.

En attendant, nos citoyens de Joliette, ceux qui ne sont pas assurés surtout, redoublent de prudence, pour protéger leurs bâtisses, et il en est plusieurs qui dorment moins tranquilles.

SHERBRBOOKE

Mme Euclide Fontaine de Weedon, est morte des suites d'un accident dont elle a été victime lundi après-midi.

Accompagnée de son mari, elle revenait chez elle, en voiture, lorsqu'un certain point de la route, surgit l'automobile de M. Albert Blanchard, de Weedon. La voiture et l'auto sont venues en collision et Mme Blanchard a été blessée. Le cheval conduit par M. Fontaine a pris le mors aux dents. La voiture a culbuté. Mme Fontaine a reçu des blessures à la tête, qui ont été mortelles.

ST-ROCH sur Richelieu

La belle grange étable de F. X. Leclerc du rang du Ruisseau est en cendres depuis le 8 courant. Les pertes sont d'environ \$3,500. Les animaux, voitures et instruments aratoires furent préservés, mais toute la provision de foin y passa.

—La famille Edmond St-Laurent est partie pour Fall-River et plusieurs gens de St-Roch sont à North-Grafton. Si nos canadiens élargissent de pays pour quelques années, que personne ne change de nom et que l'on ne voit jamais de beaux noms de famille comme Mondor, Paradis, Latraverse, Chênevert et Chèvrefils, devenir par delà la ligne 45ème: Goldenhill, Paradise, Crossing, Greenoak and Goutson!!!

Qui n'a pas vu sur une pierre tombale, dans un cimetière de Vermont, le nom biblique de Pierre Noel traduit béatement en Stone Christmas!!

—Notre sacristain si populaire et estimé, Adolphe Allaire, absent depuis 40 jours est de retour; ici à son poste aux applaudissements de toute la paroisse.

—Plusieurs de nos journalistes travaillent à améliorer le chemin dans la séculaire ville de St-Ours.

Nos Quarante-Heures, toujours si solennelles, doivent avoir lieu les 21, 22 et 23 octobre, nous a dit M. le curé qui vient de finir sa visite de paroisse en campagne.

Le nombre de familles ou plutôt de foyers — car il y en a tant d'incomplets — n'est que de 54, et le village à moitié désert d'hommes l'été, en compte environ une centaine.

—Un vieux garçon d'ici se plaignait amèrement de s'écraser le doigt en plantant un clou; son neveu plus avisé, lui dit, pour s'en moquer: "Prenez votre marteau des deux mains, mon oncle chéri, vous épargnez vos deux pouces!!"

Et le clou? *Communiqué.*

NICOLET

Le 5 courant, M. Emilien Noel, cultivateur, de cette paroisse revenait du champ chercher ses animaux vers 5 heures du soir, quand tout à coup un boeuf furieux, se rua sur lui, lui défonçant la poitrine et lui fracturant une jambe; son fils Joseph appelé de suite dut le transporter à la maison. Le médecin fut appelé mais en vain. On fit venir le prêtre et après avoir reçu tous les secours de la sainte Eglise, le blessé succombait vers 9 heures du soir; il était âgé de 67 ans. M. Noel a conservé sa pleine connaissance jusqu'au dernier moment. Ses funérailles ont eu lieu jeudi à 10 heures a. m. en la cathédrale de cette ville au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, venus de toutes parts rendre un dernier hommage à ce cultivateur modeste qui était considéré comme un des riches franc-tenanciers de cette paroisse.

ST-JEAN-BAPTISTE de Rouville

Ont eu lieu à l'église paroissiale les funérailles de Mme Arminise Meunier, épouse de feu Louis Normandin, décédée ces jours derniers. La levée du corps a été faite par l'abbé D. Meunier, frère de la défunte. Le service funèbre a été chanté par l'abbé St-Pierre, curé de la paroisse.

Onze enfants lui survivent: Louis, Dositheé, Amédée, Osias, Oza, Adé- lard, Joseph, deux religieux, les Ré-

QUE FERIEZ-VOUS ?

Dix fois contre une, vous aussi recourrez à Zam-Buk. Les blessures qui arrivent par vingtaines chaque jour et la plupart des formes des maladies de la peau et du cuir chevelu sont guéries d'une façon rapide et efficace, à la maison, par ce baume végétal fortement concentré. Les propriétés antiseptiques promptement curatives et merveilleusement apaisantes de Zam-Buk et la façon dont il supprime la douleur, ont été une révélation pour le monde.

Voici des témoignages venus de familles canadiennes:

PIED ECHAUDE. — Mme Smart, 279 avenue Harbison, Winnipeg, écrit: "Je me renversai un plat d'eau bouillante sur le pied. La peau était brûlée au rouge et terriblement enflammée quand mon mari y appliqua du Zam-Buk. Ce remède apaisa les surfaces enflammées et d'autres applications me procurèrent un soulagement complet."

ENTAILLE A LA MAIN. — M. Austin Finlayson, de Esk, Sask., écrit: "Je me tailladai sérieusement la main sur une scie. La blessure était très sensible et distillait jusqu'à ce que je la soignasse au Zam-Buk. Ce grand remède végétal effectua une guérison complète. Je ne connais rien de comparable à Zam-Buk."

ECZEMA DES ENFANTS. — M. W. D. Love, 33 Rand Street, Central Falls, E. U. A., écrit: "Mes enfants souffraient d'un eczéma terrible à la figure et au cuir chevelu. Nous avons payé bien des dollars aux médecins avant de nous servir de Zam-Buk. La première application fit disparaître la démangeaison et l'irritation; la continuation du traitement élimina toute trace de la maladie."

DOIGT LACERE. — Mme J. Randall, de Silver Stream, Sask., écrit: "Ma fille se lacera le bout du doigt dans la machine à laver. Comme nous sommes à dix-huit milles du médecin, je fis un pansement au Zam-Buk. La blessure ne causa plus le moindre trouble dans la suite et guérit parfaitement."

PIED ENVENIME. — M. D. J. Shaw, de Belfast, P. O. I. P. E., écrit: "J'eus un pied gravement envenimé par suite d'une blessure causée par un clou de bottine qui avait percé la peau. J'essayai différents liniments, mais le pied demeurait sérieusement enflé et enflammé jusqu'à ce que je fisse usage de Zam-Buk. Ce baume merveilleux effectua une guérison rapide et complète." Chez tous les marchands, 50c. Un timbre d'un sou — pour le retour du courrier — vous apportera un échantillon d'essai gratuit de la Zam-Buk Co., Toronto.



vérands Frères Aldérie et Majorie, des Frères de la Charité, et Emma Mme Fabien Brodeur.

La famille de la défunte a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

IBERVILLE

Lundi après-midi, John Douglass, 60 ans, a été trouvé mort dans son garage. Il gisait étendu près de son automobile. Selon toute apparence, Douglass était allé examiner sa machine, et voyant qu'il prenait beaucoup de temps on a envoyé quelqu'un le chercher et on l'a trouvé mort. Il souffrait depuis des années de maladie de coeur, et on croit qu'il a été foudroyé par une syncope. Douglass était bien connu à St-Jean d'Iberville et à Montréal. Il était depuis des années gardien du pont Jones entre St-Jean et Iberville. Le coroner Chevalier, de St-Jean, a été averti et il a disposé du cas.

WEST-SHEFFORD

La semaine dernière, mercredi, un accident mortel est survenu dans notre paisible village. M. James Lawrence a été frappé par un auto conduit par Mlle Rousseau, fille de M. Rousseau propriétaire de la scierie située à quelques arpents du village. L'accident a eu lieu devant le magasin de MM. Bail et Normandin, vers les 4.30. L'auto a passé sur la victime qui a été trouvée assise. Un médecin fut mandé pour prodiguer les soins nécessaires à M. Lawrence qui, malheureusement, mourut deux heures après, à 6.30 hres. La déposition mortelle a été transportée chez le père de la victime qui demeure à West-Shefford.

ST-LAMBERT

Une maison a été détruite par un incendie et une autre considérablement endommagée dimanche soir à St-Lambert.

Les flammes ont éclaté dans la résidence de M. Omer Lecuyer, 244 rue St-Louis, une construction en bois, à deux étages.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, ce n'était qu'un ardent brasier et on a eu des peines infinies à sauver les occupants.

Les flammes se propagèrent à la maison voisine, occupée par M. Louis Charron, mais les pompiers, sous la direction du chef Gravel, réussirent à sauver cette bâtisse.

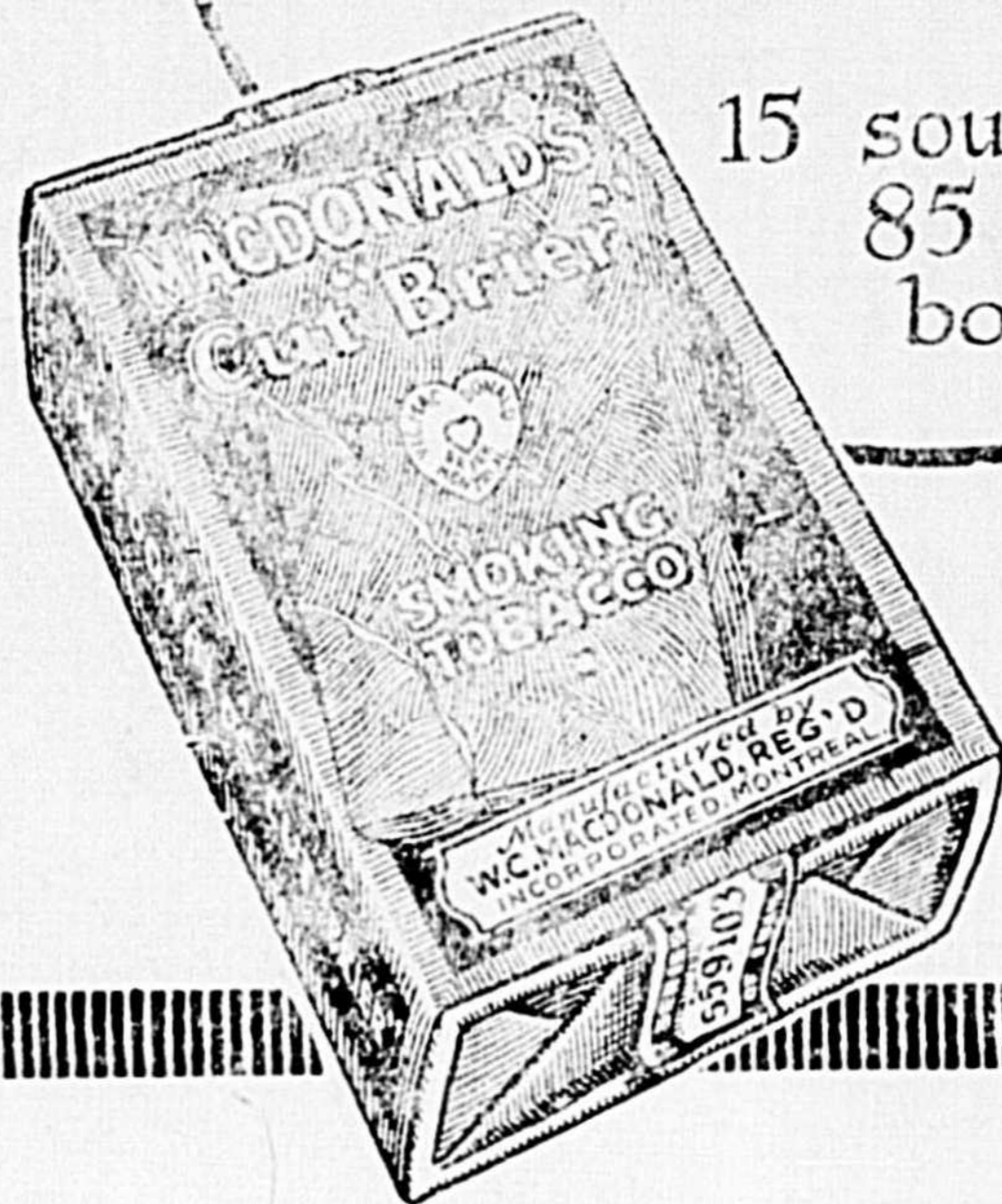
Les pertes se chiffrent à plusieurs centaines de dollars.

STE HELENE DE BAGOT

Dimanche dernier a eu lieu une imposante cérémonie à l'occasion de la restauration de la croix du chemin, dans le deuxième rang de Ste Hélène et érigée sur le terrain de M. Antonio Petit.

MACDONALD

**Tabac à Fumer
Hache "Brier"**



15 sous le paquet
85 sous la
boite 1/2 lb.

"Brier" est depuis 40 ans le tabac le plus en faveur chez les fumeurs canadiens. Les qualités maîtresses de la marque se retrouvent dans le "Brier" Haché.

"Le Tabac qui a un coeur"

H. C. Fortier, - Agent-Vendeur, - Montréal

La température idéale avait permis à un grand nombre de personnes de se rendre à cette cérémonie et c'est en choeur que la foule chanta le cantique:

*Chrétiens, chantons à haute voix
Vive Jésus! Vive sa Croix.*

Après cela M. l'abbé V. Cordeau, vicaire, bénit la nouvelle croix et fit un sermon rappelant que c'est par la Croix que le genre humain fut sauvé et félicitant les familles qui ont travaillé à élever une croix pour remplacer celle qui fut plantée au même endroit il y a plus de quarante ans. Combien de fois le cultivateur n'a-t-il pas repris courage en levant ses regards vers la Croix. Car si la souffrance est pour nous une croix, c'est aussi par les mérites des souffrances que Jésus a endurées sur la croix que nous obtenons tant de faveurs. Puisse cette croix élevée au bord du chemin protéger tous ceux qui la saluent. La récitation du chapelet et un cantique termina cette cérémonie dont le souvenir restera dans bien des coeurs.

—M. l'abbé E. Larocque était de passage au presbytère au commencement de la semaine.

—M. l'abbé V. Cordeau, vicaire s'est rendu à St-Liboire pour le temps des Quarante-Heures.

M. et Mme B. Lapierre de Sorel sont venus rendre visite à M. Auguste Lapierre.

—M. Paul Dufault est revenu de New-York enchanté de son voyage mais heureux de revenir en sa paroisse natale près de sa vieille mère.

—Le moulin à farine de la Cie E. Dufault Ltée., après avoir subi une importante réparation fonctionne de nouveau tous les jours, aussi il y a beaucoup d'ouvrage et le rendement est de beaucoup supérieur aux années passées.

Sainte Marguerite Marie

L'Eglise fête solennellement le 17 octobre la fête de sainte Marguerite-Marie. Tous les catholiques devraient ce jour-là, prier avec ferveur la nouvelle sainte afin qu'elle soit leur aide auprès du Sacré-Coeur, afin qu'elle leur obtienne de Celui dont elle fut ici-bas la servante privilégiée des grâces de choix. Si le culte de sainte Marguerite-Marie n'est pas plus répandu parmi nous, c'est que sa vie admirable est ignorée. Aussi l'*Oeuvre des Tracts* a-t-elle été bien inspirée de publier une brochure sur l'humble Visitandine de Paray-le-Monial, c'est la dernière qui vient de paraître. Elle contribuera grandement à préparer la fête du 17 octobre, à faire même honorer la servante du Sacré-Coeur, et par là, le Sacré-Coeur lui-même. Cette brochure est donc à répandre partout, dans les communautés, les associations pieuses, et les paroisses.

5 sous l'exemplaire, 6 sous franco; \$4.00 le cent; \$35.00 le mille, port en plus. En vente à l'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.



**Sucre
Lantic**

Le sourire de Maman dénote sa confiance. Depuis qu'elle se sert de Lantic, toutes les recettes lui réussissent. La douceur et le veioté qui proclament, dans la plupart des gâteaux et des bonbons, un mélange parfait des ingrédients, fait les délices de toutes les familles ou l'on se sert de Lantic. Il donne de la finesse—

parce qu'il est

fin!

ATLANTIC SUGAR REFINERIES, LIMITED

6B

Placement Garanti

6 1/2%

ECHEANCE : JUILLET 1924

**MONTREAL
PUBLIC SERVICE
CORPORATION**

**CREDIT CANADIEN
(INCORPORE)**

99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Tél. : Main 2926 et 2927

Boîte Postale 1130.

CHS-ED ARPIN

DIRECTEUR-GERANT

**J. B. FONTAINE
REBOUTEUR**

Ouvrage garanti dans toutes Fluxions, Cassures, Lumbago, Sciatique, Paralysie infantile, Cancer et toutes Cassures ou Maladies des os supposés incurables.

118 St. Antoine, ST-HYACINTHE

Vendredi et Samedi,
Dimanche et Lundi,

922, Chemin Reine Marie, Côte des Neiges, MONTREAL, 741, 751, 761 - Pres de l'Oratoire MARDI, MERCREDI et JEUDI

FEMINA

L'INDULGENCE

*L'indulgence est tendre, elle est femme,
Ceux qu'un faux pas, même expié,
Dans le monde à jamais diffamé;
Lavent leur front dans sa pitié.*

*Humble cœur aux longues paupières,
Pour l'homme fut-il criminel,
Tandis qu'on lui jette des pierres,
Elle garde un pleur fraternel.*

*S'approchant du cœur plein de fange,
De scorie épaisse et de fiel,
Pour l'assainir, elle y mélange
Cette larme, aumône du ciel;*

*Et loin d'y remuer la honte,
Comme les injures le font,
Elle attend que l'amour remonte
Et que la haine tombe au fond.*

*C'est alors que, de sa main douce,
Elevant ce cœur épuré,
Elle l'incline sans secousse
Et lui pardonne: il a pleuré.*

SULLY-PRUDHOMME

INAPTITUDE

*Hélas! que ne puis-je le suivre
Vers ce rivage heureux...
C'est là que je voudrais vivre.* Thomas.

Mademoiselle,

Pourquoi cette insistance à vouloir me faire décrire l'état où je me trouvais après la lecture de votre première lettre à mon adresse? Je voudrais bien ne vous rien refuser, et je suis inapte à faire ce que vous me demandez. Cruelle alternative, n'est-ce pas?

Pour sortir de ce dilemme, il ne me suffirait pas d'effeuiller une simple marguerite, je ferais mieux d'invoquer Sainte Marguerite, votre patronne, peut-être?

Quoiqu'il en soit de votre nom véritable, je lui préfère celui de Francine, puisque c'est le seul sous lequel je vous connaisse et celui sous lequel vous écrivez de si jolies choses.

Que votre nom soit Marguerite, Rose ou Violette, que n'importe, c'est toujours le nom d'une fleur. J'aime toutes les fleurs mais pas toujours à cause de leur parfum. La marguerite dont les pétales sont si blancs et qui croît partout, même dans les champs où l'on cherche à la détruire sous prétexte que c'est une mauvaise plante; je l'aime parce que parmi les fleurs, elle est le plus beau symbole de l'humilité.

La rose est plus belle, mais vous l'avouerez, je l'aime moins, bien que son parfum soit délicieux. Je lui préfère la violette, la petite violette, symbole de la modestie; mais celle que j'aime par-dessus toutes, c'est le muguet dont le parfum est si captivant, sa blancheur symbolise la pureté et j'ai lu quelque part qu'un bouquet de muguet signifiait "doux espoir". J'ai bien encore une autre raison d'aimer le muguet, c'est que, vous l'aimez aussi... Similitude?... "Douce espérance"...

Mademoiselle Francine, après la publication de votre "Certitude", votre image s'est imposée à moi. Image que mon imagination s'est faite de vous et que je me suis à affectionner vivement.

Je faisais les rêves les plus étranges et les plus doux. Je voyageais à vos côtés dans des pays inconnus. Sur le sable mouvant des grèves, nous faisons ensemble de longues marches, nous parcourons la campagne, tantôt silencieux, tantôt conversant doucement, cueillant parfois des fleurs, plus souvent des fleurs parmi lesquelles se trouvaient de blanches marguerites que je me gardais bien d'effeuiller, ayant à mes côtés une fleur en core plus belle: la fleur vivante du bonheur! Puis l'instant d'après, m'a percevant que ces rêves n'étaient que des illusions de mon cerveau en feu, un réel chagrin s'emparait de mon âme, et je devenais triste, bien triste, et je soupirais après mes illusions envolées.

C'était fou, n'est-ce pas? Je m'éprenais de vous sans vous connaître. Est-ce là ce que vous appelez une adorable folie?

Mademoiselle, vous dont l'image n'est si chère, si j'avais été appelé à juger ce procès dont vous me parlez, je n'aurais peut-être pas été impartial, mais mon jugement aurait été que vous aviez raison et que l'autre partie n'avait pas tort. Avez-vous encore quelques regrets? Si oui, je ne sais pourquoi.

Est-ce encore votre philosophie qui vous l'ordonne? Sachez, Mademoiselle, que je n'aime pas cette philosophie qui vous ordonne jusqu'à l'incrédulité, je vous en prie, tâchez de trouver un traité de philosophie moins radical... pour en changer. Celle que vous mettez en pratique ne convient pas à la petite conservatrice convaincue que vous prétendez être, et de plus, je craindrais qu'elle ne vous enlève toutes les meilleures jouissances du cœur.

Donc, plus de ces sentences philosophiques, mais chantez plutôt, j'ai tant vous entendre, et surtout lorsque vous chantez pour moi. Oh! je vous ai entendu intérieurement, c'est entendu. C'était ravissant et j'en suis encore tout ému. Et d'avoir chanté pour moi, votre voix me sera aussi chère que vos beaux yeux si discrets.

Est-ce bien vrai que pour voir la mer, la bien voir, il faut quatre yeux?... J'en doute... Je fais plus qu'en douter, je vous affirme que si j'allais à la mer et que vous fussiez là, je ne verrais que vous et pas la mer du tout... Mais je crois comprendre; vous avez imaginé cela pour exciter ma jalousie en me menaçant de chercher d'autres yeux pour vous aider à voir la mer. Curiosité féminine cela? Non, mais coquetterie bien féminine, je crois. Pour avoir été si méchante, je vous punirai en n'ajoutant pas de P. S. à ma lettre qui d'ailleurs est déjà trop longue.

Cependant, avant de terminer il me faut pourtant répondre à votre dernière question. Oui, je suis conservateur, même en politique. (Que le directeur du *Courrier* me pardonne cette déclaration dans un journal libéral). Je suis conservateur fortement entaché de nationalisme, pas le nationalisme du nouveau parti libéra-conservateur-national, le nationalisme vrai: celui des nationalistes.

Et maintenant que je vous ai fait ma profession de foi politique, après avoir essayé de me rendre à tous vos désirs, que demandez-vous de plus à

GRAND FOU

L'aventure d'Huguette

Une boue glacée souillait les trottoirs, la flamme des réverbères, qu'enveloppait une buée grise, semblait luire au travers d'une crêpe; une

sorte de spleen émanait des choses. C'était le 24 décembre, jour de réjouissances et soir de réveillon; mais par ce temps d'humidité froide, Paris maussade se renfrognait.

Avant fermé la porte cochère avec une hâte frileuse, le concierge d'une maison du quartier de l'Europe mon-

ta trois lettres que des messagers différents lui avaient remises à quelques instants d'intervalles, et qui portaient toutes trois le mot "présé"...

Les enveloppes étaient écrites de mains féminines. L'une, dont le papier vergé blanc formait un quadrilatère aussi banal qu'honnête, était adressée à M. Victor Langeais, le locataire du troisième, entrée à gauche, notaire d'âge moyen, de fortune aisée et de moeurs tranquilles; l'autre, riche, épaisse, bizarre, taillée dans un vélin rose chypre qui embaumait l'ambre, avait pour destinataire M. Jacques Rial, locataire du troisième, entrée à droite — un romancier déjà connu, sinon célèbre, jeune, élégant et fort peu casanier. Sur la toile, à peine teintée et discrètement odorante de la dernière, le nom de madame Cormont de Boisse, une sexagénaire dévote et bien rentée, qui demeurait au quatrième, se mouillait en belle anglaise; il était suivi de cette indication soulignée d'un trait:

"Pour mademoiselle Huguette Sauge."

L'humble fonctionnaire confia la lettre blanche à la vieille bonne du notaire, la lettre rose au domestique de l'écrivain, et la lettre crème à la femme de chambre de madame Cormont de Boisse; puis, paisiblement, il regarda sa loge; il ne sut jamais quels changements devaient effectuer dans la destinée de ceux au moins de ses locataires, les trois missives pressées dont il avait été le passif dispensateur.

o o o

"Mon cher Victor, ma lettre est une invitation timide, car, pour un homme de votre âge, c'est chose pérorante qu'un dîner avec deux vieillards. Cependant, comme nous vous rendrons votre liberté à l'heure que vous choisirez; comme le 24 décembre, anniversaire de la mort de votre père, n'est pas jour de fête pour vous, je n'ai pas hésité à vous rappeler que vous feriez grand plaisir à vos amis Mercier en partageant avec eux, ce soir, la classique aïe de Noël. Nous vous attendrons jusqu'à sept heures et demie.

"Affectueusement à vous,
Claire Mercier."

Victor Langeais rentrait quand cette lettre lui fut apportée. Il la lut très vite, le chapeau sur la tête; puis, haussant les épaules, il la jeta sur son bureau.

— Parfait! pensa-t-il un peu amèrement. Nous mangerons Foie de Noël, nous parlerons de Royer-Collard ou de toute autre vieille perruque de l'époque et nous terminerons à soixante par un petit whist, avec un mort. Cela fait, nous rentrerons chez nous, à dix heures précises, comme un vieux garçon bien sage... Et, pendant ce temps-là, Jacques Rial, gracieux, pimpant, le sourire aux lèvres et le gardénia à la boutonnière, réveillera au champagne, en tête à tête avec Sacha Praline... Parfait!

Ah! quelle ensoreleuse, cette Sacha aux yeux d'or, à la longue taille trop frêle; cette Sacha pâle comme un rayon de lune, déconcertante comme une vision de rêve!

Avant de reprendre la lettre de Madame Mercier, Langeais chouchoua un geste de découragement. Une impression de malaise, quelque chose qui ressemblait à de la honte, l'étreignait soudain; ses yeux se mouillaient, il murmura:

— Pauvre papa!

Car pour la première fois depuis plusieurs années, il avait oublié le triste anniversaire. Et si, ce soir de décembre, il se sentait morne et las, c'était seulement parce que les yeux d'or de Sacha Praline ne daignaient pas lui sourire; c'était parce que la petite chanteuse soi-disant slave, qui ravissait le public ordinaire de la Scala, avait préféré à ses trop corrects favoris de notaire la jolotte moustache blonde de Jacques Rial.

Un artiste en l'art de plaire aux femmes; Jacques Rial, avec son air de les traiter toutes en duchesses avec sa réserve aimable qui revêtait d'allures discrètes l'admiration la plus passionnée et laissait deviner d'abord ce qu'elle n'exprimait pas! Puis, il y a des grâces d'état. Certaines professions comme certaines nationalités douent d'un attrait aussi puissant que conventionnel les hommes qui leur appartiennent, et Jacques était un romancier, un cu-



rieux de féminité, un être un peu subtil, un raffiné... Langeais, lui, n'avait jamais rédigé que des contrats, et quoi de plus ridiculement bourgeois qu'un notaire!

Très disposé à s'exagérer les mérites de ce charmeur de Rial, de ce "prince de la jeunesse", comme il avait dit dans le bon temps, Langeais ne gardait aucune illusion sur ses sens propres. C'était un brave et honnête garçon, physiquement un peu vulgaire, intellectuellement un peu étroit. L'amour n'avait tout d'abord occupé qu'une place très secondaire dans son existence positive; mais Sacha avait paru, plus singulièrement que jolie, ses longs bandeaux noirs enroulés dans son visage émacié, et, soudain, elle était devenue l'unique désir, l'unique pensée de ce célibataire paisible, laborieux et sensé.

— Voyons, se disait parfois Langeais en quittant le cercle, où, forcé de parler à Jacques, il s'était montré froid, tranchant, presque agressif; voyons, se peut-il que j'en sois arrivé à détester Rial, moi? Rial, le petit Jacques de jadis, mon camarade d'enfance; Rial, que j'aimais d'une affection quasi paternelle... Et à le détester à cause d'une femme que nous n'estimons beaucoup ni l'un ni l'autre? Impossible! Ce serait monstrueux!

Il ne détestait pas Jacques; peut-être même, en cas de péril se fut-il jeté à l'eau pour le sauver comme un bon terre-neuve; mais une jalousie dévorante l'exaspérait d'un besoin de revanche, et le rôle passif des résignés commençait à lui peser. Maintenant qu'une sorte de malentendu latent glaçait les très rares entrevues qu'il eût encore avec son ancien ami, il sentait qu'un mot du jeune homme pouvait faire éclater tôt ou tard des rancunes lentement amassées et il se prenait à souhaiter, quel qu'il pût être, ce dénoûment d'une situation pénible et fautive.

En attendant, bien que son cœur saignât, il se résolut à accepter l'invitation de Madame Mercier, à manger Foie de Noël et à parler de Royer-Collard.

o o o

Jacques Rial écrivait. La lampe, coiffée très bas d'un abat-jour de soie jaune, laissait dans une demi-obscurité la pièce drapée d'étoffes sombres où les lueurs du feu à son léclin couraient, allumant, de temps à autre, un sentiment au col d'une aiguillère, ou, sur le visage impassible d'un portrait, quelque illusoire reflet de vie. Seuls restaient en pleine lumière le bureau, son encrier, ses coupes eiselées et la page ouverte de petits signes nerveux sur la quelle se concentraient alors toute l'attention du jeune homme, toutes les forces intellectuelles de son être.

Jacques traversait une de ces heures trop peu fréquentes de fièvre lugide où l'angoisse de l'effort conscient est épargnée à l'écrivain. Son cerveau n'était plus qu'un merveilleux instrument dont il jouait en maître. Les idées naissaient, s'enchaînaient, se fondaient sous sa plume; il jouissait délicieusement de son travail; il eût voulu le prolonger toute la soirée, toute la nuit peut-être, car il savait bien que l'inspiration, ou du moins le phénomène cérébral que les poètes d'autrefois appelaient de ce grand nom et que les modernes traitent plus savamment de suggestion évocatrice, est chose capricieuse et rare. Revendraient-elles demain les mêmes pensées avec leurs nuances infinies, si fuyantes qu'il croyait les saisir au vol, si délicates qu'il avait peur de les mutiler en les fixant avec des mots?

sant des angles de la pièce cette pénombre familière où s'animaient de mystérieuses images qu'effaroucherait l'entrée tapageuse de Sacha.

Vraiment, Jacques avait aimé Sacha Praline à la folie; ou, plutôt il avait aimé follement l'être bizarre, l'âme étrange que semblait incarner ce corps grêle et onduleux, ce teint diaphane, ce visage d'énigme au sourire inquiétant comme une voix sans intonation.

Mais Sacha n'était, après tout, qu'une femme comme il y en a beaucoup de par le monde; une petite créature sans cœur ni cerveau, un peu plus fine peut-être, en même temps qu'un peu plus intéressée que la moyenne de ses semblables, voilà tout. Si son sourire ne disait rien, c'est que réellement il n'avait rien à dire.

L'ère des désempolements n'en était plus à son premier jour. Maintenant, Jacques s'étonnait que cette passion eût été jamais la grande affaire de sa vie, et, quand Sacha lui avait exprimé le désir de savoir "comment ça perche, un romancier", et de souper, la veille de Noël, dans l'appartement de la rue de Londres où elle n'était jamais entrée, il lui avait paru remettre à des mains sacrilèges la clef d'or d'un sanctuaire, celui de sa pensée, de sa vie de travail.

Dans la grande pièce presque sévère, toute chose parlait des labeurs acharnés, de la lutte fièvre, de la joie saine et forte des difficultés vaincues. Là, se donnant chair et âme à son oeuvre, Jacques oubliait son existence d'homme, tant sa vision d'écrivain était intense. Parmi les plus des rideaux bleuâtres, c'étaient les amoureuses de rêves qui, blondes, brunes ou rousses, lui apparaissaient dans leur souveraine beauté, et la haute bibliothèque lui rappelait de longues études, des recherches sans fin, les heures de graves délices où s'était échappée pour lui seul, des pages lentement tournées, la pensée toute vibrante des maîtres qu'il aimait.

Les charmantes images s'éveillaient-elles encore, les livres amis désertèrent-ils du fond de leur cachette, quand d'autres souvenirs hanteraient le cabinet de travail; quand sur les tables tremblaient la tulipe rose d'une voilette oubliée; quand, dans l'air, flotterait, vague et

troublante, une senteur connue... Oh! les mains curieuses de Sacha jouant avec les précieux feuilletés, les yeux de Sacha rayonnant dans l'ombre évocatrice et narguant de leurs lueurs d'or à la mine sombre des vieux philosophes, quelle chose déconcertante en son absurdité!

"Ce réveillon arrive en fâcheux!" pensa Jacques.

Mais soudain, on lui remit une lettre de vélin rose chypre, très parfumée, dont l'écriture à grandes pointes le fit tressaillir.

"Impossible, ce soir, cher, une migraine."

"Mille regrets."

"Sacha"

D'un élan, la lettre s'envola vers la cheminée; là, en quelques secondes, une toute petite flamme la consuma.

Sot, laconique et peu poli, ce billet! Et voilà que Jacques se sentait fâché, oh! mais tout à fait fâché contre Sacha! Ah! elle avait des caprices. Ah! elle avait des migraines! Et caprices et migraines lui inspiraient ce style-là!... Elle tombait bien!...

Une sorte de rage assez difficile à définir émerveillait le jeune homme. Sa belle fièvre de travail était loin. "Impossible, ce soir... Mille regrets..." La banalité voulue de cette formule le révoltait. Son amour eût pu prendre assez philosophiquement la déconvenue, mais son orgueil cria:

Pendant un moment, le romancier se trouva dépaycé au milieu des amis de ses veilles. Il fut sur le point, malgré cet impertinent contre-ordre, d'aller faire une scène en règle à la divette; mais un sourire d'ironie lui monta aux lèvres.

"C'est que... ça m'est égal, en somme!... murmura-t-il. Elle en a assez, moi aussi... et voilà."

Et ça lui était tellement égal, en effet, qu'il éprouva comme un regret en constatant cette indifférence. Il découvrait tout à coup un vide dans sa vie et presque dans son cœur; et, s'il ne pleurait pas l'amour problématique que Sacha avait en pour lui, il pleurerait l'amour ardent qu'il avait eu pour elle et qui était mort... Un moment il resta pensif, puis lentement il prit la plume et se remit à écrire.

Guy de Chantepleure

à suivre

Dr ROD. PHILIE
CHIRURGIEN - DENTISTE
BATISSE M. O. DAVID & CIE.
Bureaux ouverts tous les jours à partir de 9 h. m. à 6 p. m.
de 7 à 9 h. le soir, les lundis, mercredis et vendredis.
TEL. 631 84 rue St-Simon
ST-HYACINTHE, P. Q.

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette
DROGUES, REMÈDES BREVETÉS, BANDAGES HERNIAIRES,
ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES,
CHOCOLATS, ETC., ETC.
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses.
PRESCRIPTION DES MÉDECINS REMPLIES
AVEC LE PLUS GRAND SOIN.
Bureaux et Pharmacie - 197, rue Cascades, Coin Ste-Anne
Téléphone, jour : 348.
de nuit : 311.
ST-HYACINTHE

Ouvriers Demandés
BONS SALAIRES
S'adresser à la manufacture
Raymond Manhassett

Maladie-Accidents
Vous ne pouvez pas prévoir ni éviter la maladie et les accidents, mais vous pouvez et devez en vous assurant vous prémunir contre leurs effets désastreux. Ce n'est pas quand le malheur est arrivé qu'il faut songer à s'assurer, c'est avant — c'est aujourd'hui-même. "La Prévoyance", moyennant une prime minimale, émet une police d'assurance parfaite et libérale, garantissant à l'assuré, en cas de maladie ou d'accident, une indemnité hebdomadaire qui remplacera ses gages et lui permettra de faire face aux frais occasionnés par la maladie ou l'accident. Cette police peu être prise pour un ou plusieurs mois.
Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 198 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627
J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.
La Prévoyance

IL AVAIT SOUFFERT PENDANT 15 ANS

"J'ai engraisé de 22 livres et je me sens un homme tout neuf", déclare un citoyen de Montréal. Il en donne le crédit au Tanlac.

"Le Tanlac a non seulement fait disparaître la mauvaise digestion et la nervosité excessive qui m'ont tant fait souffrir pendant quinze ans, mais j'ai engraisé de vingt-deux livres et je me sens devenu un homme tout neuf". Ces paroles étaient récemment prononcées avec l'accent de la conviction par M. William D. Rémy, domicilié No 125 rue des Communes, à Montréal.

"J'étais certainement en piteux état de santé lorsque je commençai à prendre du Tanlac. Je ne pouvais rien manger sans souffrir horriblement par la suite. Les gaz se formaient dans mon estomac et la plupart du temps je ne respirais plus qu'avec les plus grandes difficultés. J'étais si nerveux que je pouvais à peine tenir un rasoir pour me raser. Je me rendais compte de mon état et souvent je me sentis sur le point de tomber dans le plus noir désespoir. Je pouvais à peine supporter les douleurs que j'avais dans le dos. Je dormais si peu et si mal, que je me levais le matin plus fatigué, plus courbaturé, que je ne m'étais couché la veille. Je n'avais plus d'appétit et je maigrissais à vue d'œil. Je devins si faible, que bientôt je ne me traînais plus qu'à grand-peine.

"Lorsque je lus dans les journaux que nombre de gens avaient pris du Tanlac avec les meilleurs résultats, je décidai d'en faire l'essai. Je n'aurais jamais cru qu'un médicament pourrait me faire autant de bien que m'en fit le Tanlac. En moins de quelques semaines, mon estomac était remis à neuf. Je pouvais manger de tout ce que je voulais sans en jamais souffrir par la suite. Je digérais tout sans m'en apercevoir. J'engraissai rapidement de vingt-deux livres, ainsi que je l'ai déclaré au commencement. Je me sens redevenu un jeune homme. Mes nerfs sont aussi solides que de l'acier. Je dors toute la nuit comme une souche. Je me lève, le matin, frais et dispos. Il n'y a pas de doute que le Tanlac est un merveilleux médicament. Il est certain qu'il ferait du bien à tous ceux qui souffrent."

Le Tanlac est en vente à St-Hyacinthe, chez M. J. H. E. Brodeur, et dans chaque ville, à la principale pharmacie.

La formation d'un troupeau de vaches laitières

Le cultivateur soucieux d'obtenir un bon troupeau laitier, composé de bêtes saines et de bon rapport, observera deux règles fondamentales: La première, c'est de se procurer comme vaches de souche les meilleures femelles possible de la race qu'il a choisie — des bêtes ayant une bonne taille, une constitution saine et robuste et tous les caractères indiquant une bonne aptitude laitière, provenant de bons troupeaux sains, soumis à une inspection régulière et issue de père et de mère de qualité reconnue et de bonne production laitière. Il vaut beaucoup mieux commencer qu'avec deux ou trois vaches, pourvu qu'elles soient réellement bonnes, que de s'embarasser d'un grand nombre de bêtes de qualité douteuse. Le taureau est aussi un facteur très important. Il représente à lui seul plus de 50 pour cent de la valeur du troupeau. Tout ce que nous venons de dire des femelles s'applique aussi au taureau, qui doit venir d'un bon troupeau sain, s'appuyer sur des productions inscrites au Livre d'Or, avoir une taille suffisante et porter, bien marqués, tous les caractères de la race qu'il représente.

Le deuxième point important est le logement qui doit être satisfaisant, c'est-à-dire qu'il faut avoir une étable bien éclairée et bien ventilée. Il faut aussi que le troupeau reçoive une bonne alimentation pour le développer, afin qu'il puisse produire la plus grosse quantité de lait possible de la meilleure qualité possible et au plus bas prix possible.

Une autre question importante est l'élevage des jeunes veaux. Voici une méthode qui a donné de bons résultats: Enlever le veau laitier dès qu'il est né, ne lui permettre pas de téter sa mère. Donnez-lui du lait de la mère à raison de 8 à 10 litres par jour, divisés en trois repas par jour pour les premiers dix jours, puis commencent à le remplacer par du lait stérilisé, si bien qu'à l'âge d'un mois le veau reçoive 10 litres de lait stérilisé par jour avec, en plus, une petite quantité de farine de

graine de lin ébouillannée. Lorsque le veau a trois semaines, mettez à sa portée, en tout temps, une petite quantité d'avoine, de foin de trèfle et de foin propre, puis augmentez graduellement la proportion de lait stérilisé pour que le veau en reçoive de 15 à 20 litres par jour à l'âge de 15 semaines.

Ces précautions ne sont pas suffisantes, il faut encore contrôler la production du troupeau. Sans l'emploi de l'épreuve Babeock et de la balance pour peser le lait, on tatonne dans l'obscurité et l'on ne réussit pas à établir un troupeau réellement avantageux. Le cultivateur laitier doit savoir à juste la quantité de lait que chaque vache lui donne pendant l'année, le nombre de livres de gras de beurre que le lait renferme. Ceux qui ont négligé jusqu'ici ce contrôle de la production et qui le pratiquent fidèlement pendant une année seront bien surpris des renseignements qu'ils en tireront. On trouvera par exemple que la vache qui a peut-être été jusqu'ici l'une des meilleures productrices du troupeau a tout juste payé pour sa pension. Le contrôle du troupeau permet d'améliorer les vaches et il permet aussi aux laitiers de nourrir d'une façon plus intelligente. Débarrassez-vous des mauvaises vaches, alimentez judicieusement les bonnes, accouplez-les à un taureau de race pure et vous ne manquerez pas d'avoir un troupeau de bon rapport.

J. A. McClary, Régisseur, station expérimentale de Lennoxville, Qué.



Conservation de la récolte de légumes

Les légumes ont bien rapporté presque partout au Canada cette année et beaucoup de gens en auront une grosse quantité à conserver. Pour réduire les pertes au minimum en cours de la conservation certaines précautions sont à observer:

Les pommes de terre doivent être séchées lorsqu'on les rentre. Autant que possible on choisira un endroit où la température ne dépasse jamais 40 degrés F. ni ne descend au-dessous de 32 degrés. Pour que la surface des tubercules reste sèche, et ainsi moins sujette à pourrir, il faut s'arranger de façon à ce que l'air circule par-dessous les tas et à travers. Si la quantité de pommes de terre est assez forte, le meilleur moyen est de faire, à six pouces de hauteur du plancher, un faux plancher en lattes dont les planches sont juste assez serrées pour que les tubercules ne puissent passer à travers, et une paroi semblable, en lattes, temporaire, à quelques pouces du mur permanent, pour permettre une circulation encore plus libre de l'air. Une bonne méthode est de conserver les tubercules dans des caisses à claire-voie, en laissant des ouvertures entre les planches, sur le dessus et sur les côtés de la caisse.

Les betteraves, panais, carottes, salsifis et navets exigent à peu près les mêmes conditions que les pommes de terre. On ne se conserve pas la sécheresse n'est pas aussi importante. Il y a même danger que ces légumes ne deviennent trop secs et ne perdent leur fermeté dans la cave ordinaire. Pour éviter ce danger on peut les mettre dans des caisses et les recouvrir d'un sac que l'on tient humide. Ces légumes poussent dans une cave chaude.

Les oignons sont très exposés à pourrir à moins qu'on ne les conserve dans un endroit sec. Tenez-les étalés en une couche aussi mince que possible. Si la quantité est peu considérable, un bon endroit pour les conserver est une chambre de grenier où les gelées ne pénètrent pas.

Les choux se fanent rapidement dans une cave chaude et sèche. Gardez-les dehors aussi longtemps que possible en les protégeant au moyen de feuilles, de paille ou de terre. S'ils commencent à se fendiller avant d'être prêts à être arrachés, tordez-les sur place pour enlever la pousse. Mis dans un endroit où l'air est très sec, ils se conservent mieux avec leurs racines et leurs tiges. On peut prévenir le fanage jusqu'à un certain point en enveloppant chaque pomme de chou dans un journal. On laisse le céleri dehors jusqu'aux fortes gelées. Le céleri conservé en cave exige un endroit assez sec, bien ventilé, frais. On le plante en cave en lignes rapprochées, dans du sable ou

de la terre légère; on sépare les rangs les uns des autres au moyen de lattes ou d'autres morceaux de bois pour tenir les tiges à quelques distances et assurer ainsi la circulation de l'air. Tenir le sol humide mais les tiges sèches. Eviter de mouiller les feuilles et les tiges s'il est nécessaire d'arroser.

Pour conserver les tomates vertes que l'on désire faire mûrir, les mettre dans des caisses ou des tiroirs fermés où elles seront dans l'obscurité, et dans un endroit modérément chaud.

Expérience sur les chèvres Angora à la Station expérimentale de Fredericton, N.-B.

En décembre 1917 cette station a importé du Connecticut dix chèvres et un bouc Angora. Nous nous proposons de voir si ces animaux pourraient rendre des services utiles en détruisant les broussailles sur les sols à défricher ou en les empêchant de pousser dans les parcs. L'hiver de 1917-1918 se signala, comme on s'en souvient, par des froids excessifs et de nombreuses tempêtes, et les chèvres ne paraissaient pas être à leur aise. Toutes, cependant, survécurent à l'hiver, à l'exception d'une qui dépérit lentement, probablement parce que des boules de poils s'étaient formées dans son estomac. Elles recevaient comme alimentation du foin, de l'avoine, du son de blé et des navets. Au printemps, l'une des chèvres antennes mourut de pneumonie, une autre d'empoisonnement du sang. L'une d'elles eut une belle chevette qui, une fois réchauffée et bien nourrie, se développa d'une façon remarquable. Elle fut accouplée lorsqu'elle n'avait que 8 mois. Il n'y a pas eu d'autres pertes que les trois que nous venons de mentionner et toutes les chèvres restantes ont donné deux belles portées de chevreaux en 1919 et 1920. Toutes ces bêtes se sont montrées tout à fait rustiques depuis le premier janvier. Elles ont été nourries à peu près de la même façon que les moutons et ont rendu d'assez bons services dans la destruction des broussailles.

Il est très difficile de les retenir dans un endroit clôturé. Elles escaladent les clôtures de perches, elles passent sous les clôtures en fil de fer ou à travers, s'il y a un fil de cassé ou s'il y a un trou causé par l'ingérence du sol. Nous n'avons pas trouvé à vendre de mohair jusqu'à cette année. Nous avons fini par le vendre à une filature des Etats-Unis à 40¢ la livre. La toison ordinaire pesait environ 3 livres et demie.

Nous nous sommes efforcés jusqu'ici de multiplier le troupeau et aucune des bêtes n'a été envoyée à la boucherie. Quelques-unes ont été vendues pour la reproduction, mais la plupart des jeunes boucs ont été châtrés et conservés pour défricher la terre. Il nous a encore été impossible d'entreprendre des expériences précises sur certaines étendues à cause de la difficulté du clôturage, mais nous comptons nous y mettre bientôt. Les résultats acquis jusqu'ici sont les suivants: Un troupeau de 12 à 17 chèvres a, pendant deux ans, à peu près complètement détruit les broussailles sur une étendue de 5 à 5 acres où il passait la nuit, et elles ont travaillé plus ou moins également sur une étendue de 90 acres. Elles se sont attaquées principalement aux bouleaux, aux érables, aux peupliers et aux cerisiers. Elles n'ont pas touché aux aulnes, pas plus qu'aux conifères.

Nous hésitons encore, après cette expérience, à recommander l'élevage des chèvres. Les frais de clôturage sont le principal obstacle. Il y a aussi les dommages considérables que les chèvres causent aux arbres fruitiers et aux arbustes d'ornement quand elles sortent des endroits clôturés. Ce sont de bons destructeurs d'arbustes et lorsque la question du clôturage peut être réglée, les résultats que nous avons obtenus sur cette station montrent qu'elles peuvent être utilisées avantageusement pour cela.

W. W. Hubbard, Régisseur, station expérimentale de Fredericton, N. B.

Bien entendu je vais prendre du Celery King

Le roi des laxatifs toniques. J'en prends à chaque saison; la mère et les enfants en prennent aussi. Il purifie le sang, éclaircit la peau et chasse cette sensation d'épuisement. Faites-en infuser une tasse ce soir, à la façon du thé. Vous aimerez le Celery King. Tous les pharmaciens en ont à vendre.

TUE TOUS LES POUX
L'International Louse Killer est extraordinairement énergique, les poux ne peuvent vivre là où on l'emploie. Facile à appliquer et bon marché, il débarrasse immédiatement votre poulailler de cette peste. Egalement satisfaisant pour détruire les poux sur les chevaux, les bêtes à cornes, les porcs, etc.
En grosses boîtes métalliques avec aspirateur sur le dessus 35c.
Indications complètes en français. Commandez au fournisseur de l'International dans votre ville ou écrivez à INTERNATIONAL STOCK FOOD CO., Limited Toronto 27.

Hubert et Dupont, St-Hyacinthe

DEPARTEMENT DES DOUANES ET DU REVENU DE L'INTERIEUR.

LICENCES DE TAXE D'ACCISE

Les licences de taxe pour détaillants, bijoutiers, manufacturiers et ventes tel que requises en vertu de l'amendement à l'Acte spécial du Revenu de Guerre, 1915, sont prêtes à être émises et on peut obtenir des formules de demandes en s'adressant au sousigné.

Les établissements qui n'auront pas de licences le 15 novembre 1920 seront passibles de la pénalité prévue dans le dit acte.

LA PENALITE
Pour négligence ou refus de se pourvoir d'une licence s'élèvera à une somme n'excédant pas

MILLE PIASTRES
A. P. CARTIER, Percepteur du Revenu de l'Intérieur à St-Hyacinthe.

ON DEMANDE DES OUVRIERS A MONTMAGNY

PETITE VILLE PROSPERE ET INTERESSANTE

Nous demandons de bons mécaniciens, des ouvriers en fonderie, moutiers et faiseurs de "cores", et des chaudronniers (Boilers Makers), pour aller travailler dans les usines de La Machine Agricole Nationale, limitée, de Montmagny.

Tandis que l'ouvrage diminue ou manque totalement dans certaines industries des grands centres, L'ACTIVITE SE MAINTIENT ET AUGMENTE DANS L'INTERESSANTE PETITE VILLE DE MONTMAGNY. De bons ouvriers dans ces divers métiers, pourront s'y établir en permanence, avec des salaires substantiels et dans des conditions de vie enviables.

S'adresser à:—

La Machine Agricole Nationale, Ltée. MONTMAGNY, QUE

PACKARD Une chance

Il y a actuellement une chance pour plusieurs hommes de votre localité, de haute intégrité, de se joindre à la Cie "Packard Motor Car."

Expérience dans les autos ou dans les grandes affaires pas nécessairement requise. Des hommes de bonne réputation trouveront une chance excellente de montrer leur habileté avec certitude d'être apprécié.

Ecrivez-nous si cela vous intéresse et que vous puissiez nous donner de bonnes références personnelles.

La Packard Motor Co., est en mesure d'offrir les meilleurs camions et autos reconnus du monde entier.

Camions 1½, 2 — 3 — 4 — 5 et 6 tonnes.

Chars ou Voitures, Tourisme, Routière, Coupé, Limousine, Phaétion, Duplex et Sédan.

Demandez à celui qui en possède une.

PACKARD MONTREAL MOTOR CO., Ltd. 307 University, St., Montréal, P. Q.

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: \$1.50 par an. Le numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilité (Limitée). A. J. GAUDREAU, Administrateur-Gérant.

Rien de meilleur

QUE DES CONFITURES AUX FRAISES PURES "RAYMOND" chaudière de 4 livres \$1.85. Récolte 1920.

Eau de Riga la bouteille .25	Thé de boeuf Oxo grosse bouteille \$1.10
la douzaine \$2.50	
1 boîte de spaghetti Sunshine 15c.	Crème brûlée la boîte 15c.
1 " " coquilles " 35 cents	Miel pur de trèfle blanc la livre 30c.
POIS TRES CUISANT	Miel pur de sarrasin la livre 28c.
Un minot \$4.50	Gros oignons rouges la lb. 5c.
Un demi minot 2.40	le minot \$2.00
Un quart minot 1.25	
La livre 10	
Savon du pays la livre 20c.	

Nous recevons chaque semaine, le jeudi matin du poisson frais et des huîtres fraîches.

A L'ANCIEN MAGASIN
H. MESSIER & FILS
46 CASCADES Etablie en 1874 TEL. 178

La Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand ST-HYACINTHE.

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.
Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Dégraineuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moutureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines). Borne-fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, Ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et engins à gasoline.

Bureau à St-Hyacinthe Bureau à Montréal
9 RUE ST-DENIS CH. 55, 26 ST-JACQUES
Tél. Bell 111 Tél. Main 536

Phaneuf & Poirier
AVOCATS
MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.

LORENZO BELANGER L. A. C. G. A.
LICENCE EN COMPTABILITE
RAPPORTS DU GOUVERNEMENT
134 rue Durocher MONTREAL

Dr J. H. BOUSQUET
36 Rue St-Hyacinthe
TEL. 450

E. LEMOINE, MECANICIEN
Suoc. Garage St-Hyacinthe
Réparations de toutes sortes faites avec soin et promptement
Spécialité: Réparations d'Automobiles et de Clavigraphes.
145 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE
Tel. Bell-244

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie, PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. Mag. 325 Tél. Rés. 593
P. RAVENELLE

Successeur de B. Belanger
MARCHAND D'CHAUSSURES ET CUIR
SELLIER ET CORDONNIER
Agent pour la chaussure "Invictus"
135 Cascades - St-Hyacinthe, P. Q.

Téléphone 235 254 Cascades
J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Antenne place H. Lorange.
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heure du Départ des trains
Sujet aux changements
*6.03 a. m. x7.20 a. m. x10.43 a. m. x2.30 p. m. *5.20 p. m. pour Montréal et les Etats-Unis, X8.00 p. m.
*9.55 a. m. x5.47 p. m. *9.35 p. m. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.
x2.30 p. m. pour Montréal et Beloeil.
Heure de l'arrivée des trains
*6.03 a. m. de Portland et Sherbrooke.
*9.55 a. m. *1.25 p. m. *6.40 p. m. *9.35 p. m. des Etats-Unis et de l'Ouest.
* Tous les jours.
x Tous les jours dimanches exceptés.
X Dimanches seulement.
† Tous les jours, dimanches et samedis exceptés.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal, le bagage étant enregistré directement de Montréal à destination.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest-O. PICARD, 35 rue Laframboise, agent pour la ville, ou à F.-C. Bouvette, chef de gare.
Réserve de wagon-lit faite sans charge et avec promptitude.

PACIFIQUE CANADIEN

Pour faire un voyage agréable sous tous rapport il est reconnu qu'il faut voyager par le Pacifique Canadien. Que vous preniez des trains à St-Hyacinthe ou à Montréal veuillez communiquer avec notre agent local M. J. E. Morin pour les formations ainsi que vos billets.
Bureau de Billets.
Téléphone 70 92 Rue Montcalm

Quebec Montreal & Southern

Heure du départ des trains:
x No 60. Pour Irberville et Noyan 2.30 p. m.
? No 61. Pour Sorel 2.00 p. m.
! No 63. Pour Sorel 3.05 p. m.
x Tous les jours dimanches exceptés.
? Tous les jours samedi et dimanches exceptés.
! Samedi seulement.
Pour amples renseignements, Tel. 28.
N. J. FERGUSSON, General Passenger Agent.
F. J. Gendron, Agent, St-Hyacinthe, P. Q.

NOTES LOCALES

Personnel

M. Hormisdas Boulay, de St-Thomas d'Aquin, qui était allé aux Etats-Unis passer deux semaines chez des parents et des amis, est revenu mardi dernier de son agréable promenade.

Il a visité Manchester N.H., Marlboro Mass., Boston Mass., et plusieurs autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, où il a été chaleureusement accueilli.

M. Boulay est enchanté de son voyage.

M. Amédée Lamothe, de S. Denis sur Richelieu était à St-Hyacinthe pour affaires mardi.

M. J. B. Létourneau, autrefois de cette ville et maintenant surintendant de la manufacture de laine de Lachute, P. Q., était en visite chez des amis ces jours derniers.

Étaient en ville samedi dernier, MM. Joseph Messier, de St-Louis de Bonsecours, Leop. Lafrenaye et Pierre Graveline, de St-Jude, Albert Houle et Noël Hébert, de St-Simon et Emile Houle de St-Pic.

Parmi les étrangers qui sont venus à St-Hyacinthe cette semaine, nous avons vu avec plaisir MM. Montarville de La Bruère, J. F. Walsh, avocat, d'Arthabaska et L. A. Audet, notaire, de Magog.

Madame Fraser, de Montréal, est actuellement chez sa soeur, Madame J. Laframboise, rue du Palais.

M. Beaudoin, de la société légal "Perrier et Beaudoin", de Montréal, était en ville, ces jours derniers, pour affaires devant la Cour Supérieure.

De retour

Mme U. Fournier et Mlle Anna Lambert sont revenues ces jours derniers d'un beau voyage à Montréal au cours duquel elles ont pris part à la grande manifestation religieuse à l'oratoire St-Joseph laquelle a eu lieu dimanche dernier. Elles sont enchantées de leur voyage.

Mariage

Mardi matin, en la chapelle de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa a été béni par le révérend Père Laflamme, le mariage de Mlle Marguerite Taché, fille de M. et Mme J. de L. Taché, autrefois de St-Hyacinthe, avec M. Paul Samson, notaire, de Québec.

Pendant la messe Mlle Alice Valiquette, M. Paul Ouhmet et M. Alfred Langlois chantèrent, M. Ernest Turcot joua un solo de violon et M. E. Paré était à l'orgue.

La mariée qui était accompagnée de son père, portait un costume de velours bleu foncé et des fourrures de taupe. M. Noël Chassé était le témoin du marié.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Taché. Parmi les invités on remarquait Mme D. Samson, le Dr Samson, de Québec; le Dr Panneton et Mme Panneton, des Trois-Rivières; Mme H. Pagnuelo, de St-Hyacinthe; M. Louis Taché, de Montréal; M. et Mme Pepin de Drummondville. M. et Mme Samson partirent ensuite pour New-York et Washington. A leur retour ils habiteront Québec.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Omission regrettable

Dans notre rapport des funérailles du regretté Albert Guertin de Ste-Madeleine, nous regrettons d'avoir omis le nom des Révérendes Soeurs Grises de St-Hyacinthe qui avaient délégué deux religieuses pour y assister. Cette omission malheureuse s'est faite lors de la transcription du rapport et a été tout-à-fait involontaire. Nous prions les bonnes religieuses et la famille Guertin de nous pardonner.

Elections

Les élections des officiers de l'Union Nationale Catholique de la classe des mécaniciens, ont eu lieu à leur réunion habituelle. Ont été élus M. Donat Bibeau, président; M. Alexandre Painchaud, vice-président; M. Jacques Roy, secrétaire-trésorier; M. Antonio Bousquet, secrétaire-archiviste; MM. J. Z. Nolin et Ferdinand Bibeau, conseillers; aumônier: M. l'abbé Desranleau, de l'évêché.

Patience

Nous conseillons à ceux qui ont placé des fonds dans une propriété du village La Providence, de ne pas s'enrayer outre mesure. Les dividendes s'en viennent en bicyclette.

Nouveau commissaire

L'Hon. juge Hackett siégeant en Cour Supérieure, vient de nommer M. Joseph L'Heureux, notaire, commissaire pour recevoir les affidavits devant servir devant nos Cours. Comme on le sait, Monsieur le notaire l'Heureux, qui vient de s'établir à Ste-Hélène de Bagot, est le fils de Mre L. A. L'Heureux, l'excellent praticien de St-Jude.

Récompense au mérite

Mlle Marie-Ange Beaudry, institutrice de l'école de l'arrondissement No 6, de St-Valérien, vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur Goulet, la prime de \$20.00 pour succès obtenus dans l'enseignement. C'est M. le commissaire Charbonneau qui la lui a remise. Mlle Beaudry est la fille de M. Hormisdas Beaudry, l'un des citoyens les plus estimés de Milton. Nos sincères félicitations.

Procès intéressant

La maison Stuart Company Incorporated, de Montréal, vient de prendre deux poursuites de \$10,000 chacune contre "Langevin et Fils", manufacturiers de biscuits et "Lassonde et Frères", épiciers en gros et en détail de cette ville, leur réclamant des dommages dans les circonstances suivantes:

Il y a quelques années, C. E. Denis et Cie, qui faisaient le commerce d'épicerie en gros, dans St-Hyacinthe, faisaient faillite, et M. René Morin, notaire, était nommé curateur.

Comme tel, il fut autorisé à vendre le stock des cédants.

Lors de la vente, Lassonde et Frères se portèrent adjudicataires d'un certain nombre de boîtes de biscuits portant la marque de la maison Stuart, inexistante dans le ferblanc de telles boîtes.

Plus tard, apprenant que les biscuits se conservaient mieux dans le ferblanc que dans le carton, Lassonde et Frère portèrent chez Langevin et Fils les boîtes qu'ils avaient achetées dans la faillite C. E. Denis, avec ordre de les remplir de biscuits, ce qui fut fait. Ces biscuits, portant la marque de la maison Stuart comme celle de la maison Langevin et Fils, ont été vendus dans le cours ordinaire des affaires. De là la poursuite.

Aimable docteur

A l'Hôpital.—Chère Dame, votre opération vous a rajeunie de dix ans.

Rencontrant le chirurgien, quelques instants après cette remarque, l'opérée lui dit: mais, docteur, le fait de m'avoir tenue durant trois heures sur la table d'opération m'a rajeunie de dix ans, paraît-il. Alors, pourquoi ne m'y avez-vous pas gardée durant cinq heures; je serais maintenant une jeune fille, comme autrefois.

Madame, dit l'aimable Esculape, si je vous avais gardée si longtemps sur la table, aujourd'hui vous seriez un ange...

Distribution de récompenses

Lundi soir, à la salle de l'Hôtel de Ville avait lieu la distribution des prix aux élèves de l'École des Arts et Manufactures. On estime que quatre cents personnes étaient présentes.

Nous avons remarqué sur l'estrade: M. le chanoine L. A. Sénéchal, curé de la cathédrale, le Rév. M. Laferrière, du Séminaire, l'Hon. Sénateur Dessaulles, M. Thomas Gauthier, du Conseil des Arts de Montréal, M. le Maire Bouchard, M. Armand Boisseau, député provincial, le Prof. Paquin, et M. Bérubé, secrétaire du Conseil des Arts.

M. Samuel Casavant, membre du Conseil, qui s'occupe plus spécialement de notre ville, a fait un rapport documenté, qui a fort intéressé l'auditoire et il a été suivi par les messieurs déjà nommés qui, tous, ont trouvé des mots aimables pour les professeurs et les élèves.

De jolis chants ont été exécutés par MM. Bérubé et Lemaire St-Germain, Madame St-Germain et Mlle Larivière faisant entendre d'excellents morceaux de piano.

Distrain

Bob: — Papa, il y a une grosse mouche verte au plafond.
Le Père plongé dans la lecture:— Marche dessus et laisse-moi tranquille.

A propos de chien

Les citoyens de la ville d'Acton Vale ont été vivement intéressés, cette semaine, dans un procès qui, pourtant, n'avait pas une grande importance.

M. Cantin, marchand, avait congédié son commis, pour des raisons que nous ne connaissons pas.

Un de ces jours, le commis a été vu prenant dans ses bras le petit chien de son ancien patron et l'apportant dans le magasin de M. Philibert Chicoine.

Quelques instants après, la petite bête revenait chez son maître, trempée dans la théobaine et criant comme une perdue.

M. Cantin a fait arrêter son commis, sur accusation de fraude aux animaux, et il a également poursuivi M. Chicoine comme complice.

L'affaire est venue jeudi soir, devant deux juges de paix qui ont condamné aux frais seulement. La plainte contre M. Chicoine a été renvoyée. Mre Fontaine, de cette ville, représentait le plaignant.

Lavage

Madame Machin et Madame Chose sont voisines et choisissent le même jour pour faire leur lavage. Elles vont à placer leurs robes et tabliers sur la corde, quand Madame Machin fait une réflexion: Sais-tu une affaire, Madame Chose, mes robes rapetissent tellement, au lavage, que je ne puis plus les mettre. Alors Madame Chose de rétorquer: lavez-vous donc vous-même...

Perspective

Nous avons eu, au commencement de la semaine la visite d'une trentaine d'intéressés dans la Compagnie Electrique Southern Canada Power. Ils ont été reçus à la gare par M. Geo. Pominville, le gérant local et plusieurs autres.

Tous ensemble, ils ont fait plusieurs fois le tour de Saint-Hyacinthe et, lorsqu'ils sont partis, après avoir fait force compliments, ils ont assuré nos concitoyens qui étaient avec eux, qu'ils allaient faire l'impossible pour nous envoyer des industries nouvelles.

Chez MM. les Chevaliers

MM. les Chevaliers de Colomb, cercle de St-Hyacinthe, viennent d'avoir leurs élections annuelles, avec le résultat qui suit:

- Grand Chevalier: M. Horace St-Germain, notaire;
- Député Grand Chevalier: M. Jules Laframboise sr;
- Chancelier: M. Armand Boisseau, notaire et député;
- Secrétaire Financier: W. H. Campbell;
- Trésorier: M. D. N. Dupont;
- Sec-Archiviste: M. J. A. Paquin;
- Cérémoniaire: M. Amédée Lacroix;
- Syndic: M. J. Laframboise, jr.

Quilles

L'organisation du concours de quilles qui doit commencer prochainement sur les allées du cercle Philharmonique est presque complétée. Le Comité a réussi à intéresser une cinquantaine de nos meilleurs joueurs, ce qui lui a permis de former neuf équipes: quatre dans la classe A et cinq dans la classe B.

Le concours commencera mardi, le 26 octobre; il y aura cependant deux parties préliminaires d'exhibition. La première aura lieu mardi le 19 octobre entre tous les joueurs de la Classe A et la seconde sera jouée le lendemain entre tous les joueurs de la classe B.

Une échelle des parties du concours sera mallée à chaque joueur et publiée la semaine prochaine dans les colonnes de ce journal.

Si tous les membres qui doivent participer à ce tournoi se rendent régulièrement au Club aux dates qui leur seront assignées, il n'y a aucun doute que ce concours sera un succès.

Belle fête intime

Samedi dernier une veillée des plus intimes avait lieu chez M. Aimé Lacombe de la rue Concorde à l'occasion de l'anniversaire de naissance de son fils Aimé, résidant à Montréal, mais qui compte une foule d'amis à St-Hyacinthe.

Une adresse très bien choisie, une superbe montre en or ainsi qu'un très beau bouquet lui furent présentés et M. Lacombe sut trouver des mots très heureux pour remercier ceux qui gardaient de lui un si bon souvenir.

Un chapelet monté en or ainsi

qu'un magnifique bouquet furent aussi présentés à Mlle Blanche Blais, également de Montréal et qui était un peu l'héroïne de la fête, et quoi-que prise à l'improviste Mlle Blais s'en est gracieusement tiré et eut elle aussi des paroles aimables à l'adresse de ses nombreux amis.

Après ces présentations officielles la plus cordiale bienvenue fut souhaitée aux invités par M. Lacombe père, dont la bonne habitude de bien recevoir est connue de tous.

Alors la petite veillée commença pour de bon. Il y eut chant, musique, danse, etc., etc. L'on s'est amusé ferme jusqu'au matin de bonne heure alors qu'il fallut se retirer un peu fatigué peut-être mais emportant le meilleur souvenir de cette partie de plaisir dont nous avions été si gentiment gratifiés.

Nos félicitations aux organisateurs dont la modestie nous empêche de publier les noms.

Étaient présents à cette fête M. et Madame Lacombe, père et mère du héros de la fête: Mlles Georgette Lacombe, Raymonde Blais, Blanche Girouard, Berthe Dumaine, Irène Arpin, Marie-Reine Demers, Arline et Gladys Moreau, Laura Peron, M. Rose et Aurore Laforme, Fabienne Lalonde, Hélène Larivée, Yvonne Dumaine, Donald Larivée, Germaine Goyette, ainsi que MM. Aimé Lacombe, A. Robert, P. Nichol, A. Nichol, R. Tétrault, W. Duhamel, J. B. Fortin, W. Dory, G. Darcy, A. Sénéchal, A. Grisé, J. C. Harel, J. Fournier, A. Grégoire, R. Lassonde et R. Turcotte.

Un spectateur

Election annulée à St-Hyacinthe

Le 13, la Cour Supérieure présidée par l'honorable juge M. F. Hackett, a accepté la confession de jugement produite par M. Joseph Godbout, dont l'élection comme échevin du quartier No 1 de cette ville était attaquée. Elle a déclaré l'élection nulle et en a ordonné une nouvelle. La date de telle élection reste à être fixée par le conseil.

On a aussi plaidé la cause en annulation de l'élection de l'échevin Jos. Guillet.

La question, dans ce cas là, est de savoir si le fait que M. Guillet ne possède des biens immobiliers qu'à titre d'usufruit incessible et insaisissable, se trouve à posséder le cens d'éligibilité.

Accident

Un jeune Archambault, dont les parents demeurent à St-Damase, mais qui est présentement en cette ville où il suit un cours commercial à l'École Côté a vu la mort de bien près mercredi après-midi dans les circonstances suivantes.

Il s'en allait en bicyclette vers sa maison de pension, dans le quartier No 5 quand, voulant passer en avant d'une voiture de charge qui lui barrait le passage, il s'en alla à toute vitesse se jeter sur l'automobile de M. le Dr A. Bédard qui s'en venait à une allure de 8 milles à l'heure. Le choc fut tellement fort que la porte de l'automobile a été brisée, ainsi que le bicyclette et le jeune étudiant fut projeté sur la chaussée, privé de toute connaissance.

Le Dr Bédard l'a conduit chez lui où il est resté assez longtemps dans le même état.

Actuellement l'état du malade n'inspire pas de craintes sérieuses.

Remerciements

Mme L. Millette et la famille L. Millette remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. L. Millette, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites, chants et assistance aux funérailles.

M. et Mme Léonide Lajoie et Mlle Clothilde Boucher remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de Mme Hector Boucher, mère adoptive de Mme Lajoie et mère de Mlle Boucher.

Décès

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Frs. Fecteau, bourgeois du village de Laprovidence, et ex-percepteur au pont de péage Morrison-Barsalon pendant 32 ans, époux de Dame Lucie Lachance, arrivée mardi le 12 courant en sa demeure no 43 rue St-Pierre, à l'âge de 76 ans, après une longue maladie. Il laisse après lui outre son épouse, ses enfants adoptifs, Georges Sasseville, de Québec, Jean

Rock Sasseville et Cléophas Sasseville de Montréal, Clarinda Sasseville, épouse de M. Ernest Gauvreau de Montréal, Corinne Sasseville, épouse de M. Stanislas Flibotte, de Québec, Marie-Louise Sévigny, épouse de M. Edmond Duvernay, de Worcester Mass., Berthe Flibotte, épouse de M. Stanislas Hamel, de Québec.

Le défunt avait eu l'avantage d'aller à l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

Sa vie fut de toute probité et sa charité envers les miséreux était proverbiale. Il faisait partie de la paroisse St-Vincent de Paul de la paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi en l'Église Notre-Dame du Rosaire, à 9.45 a. m. au milieu d'une nombreuse assistance.

Nos respectueuses sympathies sont acquises à la famille en deuil.

A l'école des arts

Cours de menuiserie. — Elève de première année: Assiduité: 1er prix donné par M. le Maire T. D. Bouchard, mérité par M. Denis Adan.

2ème prix donné par M. L. A. Bouchard et Fils, mérité par M. Alban Foisy.

3e prix donné par M. l'abbé Desranleau, mérité par M. Adéard Mailoux.

Application: 1er prix donné par M. le député L. J. Gauthier, mérité par M. Adéard Fontaine.

2e prix donné par l'honorable sénateur Dessaulles, mérité par M. A. Ragnot.

3ème prix donné par M. le curé L. A. Sénéchal, mérité par M. P. Ménard.

4ème prix donné par M. L. P. Morin, mérité par M. D. Desrosiers.

Elèves de deuxième année. — Assiduité: 1er prix donné par M. Claver Casavant, mérité par M. Aphonse Dolbec.

2e prix donné par M. le député Armand Boisseau, mérité par M. L. Gaudreau.

3e prix donné par M. E. B. St-Onge, mérité par M. W. Desrosiers.

Application: 1er prix donné par M. le maire T. D. Bouchard, mérité par M. Alfred Champagne.

2ème prix donné par M. J. H. E. Brodeur, mérité par M. Origène Lajoie.

3ème prix donné par M. S. Bourgeois et Cie, mérité par M. Emilien Brodeur.

4ème prix donné par le Révérend Père Ouhmet, curé, mérité par M. Albert McDuff.

5ème prix donné par M. T. A. St-Germain, mérité par M. Albert Maugeau.

6ème prix donné par M. J. E. A. Collette, mérité par M. Achil Bonin.

Elèves de quatrième année. — Assiduité: 1er prix donné par M. Claver Casavant, mérité par M. L. Lajoie.

Application: 1er prix donné par M. le député L. J. Gauthier, mérité par M. L. Lajoie.

2ème prix donné par M. Wilfrid Girouard, mérité par M. Ovide Morin.

ETAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes.

7. — Joseph Rosaire Doriva, fils de Rémi Gauvin et de Corinda Bernard, Par. et mar. Augustin Yvon et Régina Yvon.

7. — Marie, fille de Eli Souard et de Marie Barahet, Par. et mar. Alexandre Nassif et Alice Malali.

8. — Joseph Arthur Marcel, fils de George-Emile Lagacé et de Rose Alba Brunelle, Par. et mar. Arthur Lagacé et Délia Ledoux.

9. — Joseph Paul Arnold, fils de Lucien Philie et de Phéline Caouette, Par. et mar. Siméon Caouette et Laura Mahen.

11. — Marie Régina Cécile, fille de Albani Demers et de Isabelle Trépanier, Par. et mar. François A. Demers et Régina Beauregard.

12. — Jos. Hector Maurice Honoré, fils de Honoré Larivière et de Carmélia St-Germain.

Mariages.

11. — Entre Joseph Adéard Guertin et Marie-Louise Bernadette Girouard.

11. — Entre Adrien L. Auger et Juliette Ledoux.

12. — Entre Joseph Isabelle et Marie-Rose Marsan.

12. — Entre Henri Hilaire Blanchard et Corinne Deschêne.

Sépultures.

8. — Marie Denise, 2 ans, fille de Arthur Desgrange et de Mériilda Beauregard.

9. — Gérard, 4 mois, fils de Hector Flibotte et de Lucie Courtemanche.

11. — Germain, 5 mois, fils de Ernest Laflamme et de Yvonne Langelier.

13. — Berthe Jeannine, 5 mois, fille de Exodias Casavant et de Eva Massé.

13. — Jean Paul, 1 mois, fils de Adéard Laporte et de Aurore Bazinet.

13. — Joseph Hector Maurice Honoré, 1 jour, fils de Honoré Larivière et de Carmélia St-Germain.

NOTRE-DAME

Baptêmes.

10. — Joseph Paul Wilfrid, fils de Hormisdas Dufresne et de Marie Cordoan, Par. et mar. Wilfrid Légaré et Paulette Légaré.

11. — Marie Suzanne Pauline, fille de Irénée Quintal et de Yvonne Olygin, Par. et mar. Hertel Campbell et Marie-Louise Quintal.

13. — Joseph Maxime Gill, fils de Prospère Philie et de Eugénie Héon, Par. et mar. Maxime David et Berthe Philie.

Mariage.

12. — Entre Azarie Charron et Marie Emma Bouthillette.

Recueil de vieilles chansons canadiennes

Nous accusons réception d'un élégant recueil de vieilles chansons canadiennes-françaises, intitulé "Chansons of old French Canada", que vient de publier la compagnie du Pacifique Canadien. Précedé d'une intéressante introduction par M. C. Marius Barbeau d'Ottawa, qui comme on le sait, est reconnu comme une autorité lorsqu'il s'agit de chansons du terroir, et fort joliment illustré, ce recueil aura pour but de faire mieux connaître au public de langue anglaise et surtout aux nombreux touristes des Etats-Unis qui fréquentent notre province, ces anciennes ballades qui ont bercé notre enfance et qui sont classés aujourd'hui parmi les chefs-d'oeuvre du folklore de ce continent.

Apportées de France par les explorateurs et par les colons qui défrichèrent les premières paroisses situées sur les rives du St-Laurent, il y a plus de deux siècles, ces chansons furent composées pour la plupart par les troubadours qui parcouraient autrefois les campagnes de notre ancienne mère patrie, en les chantant dans les villages et les chaumières. Elles nous ont depuis, été transmises oralement d'une génération à l'autre, jusqu'à ce que finalement, elles soient devenues partie intégrale de notre patrimoine national.

Le répertoire des anciens Canadiens comptait un nombre incalculable de chants et de complaintes, s'adaptant à toutes les phases de la simple existence que menaient alors ces braves colons et coupeurs des bois. Le folklore canadien renferme en effet près de quatre mille versions différentes de toutes sortes de chansons, et l'on dit que les chercheurs pourraient encore en découvrir un grand nombre qui se sont conservées parmi le peuple. Le recueil édité par le Pacifique Canadien ne contient pas toutes ces chansons, ces berceuses et ces rondes, mais il en renferme une douzaine des mieux connues, avec accompagnement par Miss Margaret Gascogne, comme "A la Claire Fontaine", "En roulant ma boule", "Dans les prisons de Nantes", "Sur le Pont d'Avignon", etc., qui seront suffisantes pour donner au connaisseur une idée de la valeur du folklore canadien-français.

Le geste du Pacifique Canadien, en présentant ce recueil au public, est tout à son honneur et montre l'intérêt qu'on porte aux vieilles traditions nationales, dans les bureaux de la puissante organisation de transport.

7 chansons pour 10c.

Demandez le dernier numéro du *Passe-Temps* — 667 — qui contient 7 chansons, deux morceaux de piano et un morceau de violon.
En vente partout, 10c, par la poste 12c. Abonnement annuel: Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00.

Suite de la première page

Je vais maintenant donner un aperçu du fonctionnement de nos écoles au cours du dernier exercice.

La période troublée que nous venons de traverser a beaucoup affecté les opérations de ces écoles. Bien que les choses se soient de beaucoup améliorées, nous nous ressentons encore des effets de la guerre, et aussi de l'épidémie de grippe qui avait presque désorganisé notre institution pendant deux saisons consécutives.

Un de nos cours n'a pu fonctionner toute l'année dernière, les autres ont marché de façon satisfaisante mais pas aussi activement que les années passées. J'espère toutefois que l'année qui va commencer sera plus brillante, si la maladie ne vient pas gêner notre travail, et aussi grâce à l'augmentation de notre population, due à la nouvelle industrie qui est à la veille d'ouvrir ses portes en notre ville.

Il vous sera sans doute intéressant de connaître la place qu'occupe l'école de St-Hyacinthe comparée aux autres de la province. Cette place est toujours la même: la première après Montréal, toutefois certains autres ont fait des progrès marqués, notamment Trois-Rivières et Valleyfield, et il est temps de surveiller notre affaire si nous ne voulons pas être devancés.

Voici le tableau de la présence moyenne de toutes les écoles de la Province:

ÉCOLES	PRÉSENCE MOYENNE
Montréal	781
Saint-Hyacinthe	88
Québec	74
Trois-Rivières	72
Sherbrooke	67
Valleyfield	55
Lanau	36
Joliette	28
La Tuque	21
Lachine	16
Lévis	15
Saint-Romuald	14
Saint-Jean	13
Rivière du Loup	7

L'avenir s'annonce plein d'espoir pour nos cours cette année. Celui de la menuiserie offre un attrait particulier grâce à l'acquisition d'un outillage de première classe que le Conseil de Ville, toujours animé des meilleures dispositions envers notre oeuvre, a mis à notre service, et qui supprime la partie pénible du travail, tout en assurant une plus grande précision dans l'exécution des divers travaux. Comme l'année dernière, c'est M. Jourdain qui en aura la direction.

Le cours de peinture sera encore sous l'habile direction de M. Jos. Richer, le professeur modèle qui ne donne pas son dévouement avec parcimonie; les résultats brillants des années passées nous assurent le succès de cette année.

Le dessin géométrique et de mécanique auront pour professeurs: Van, M. Frédéric Blanchard, l'autre, M. Noël Lorange. Encore ici, ce n'est pas le dévouement qui fera défaut. Il n'en tiendra qu'aux élèves de suivre assidûment les classes pour que le succès couronne les efforts.

Ecoles des Arts

Cours de dessin mécanique. — Elèves de 2ème année. — Assiduité:

1er prix offert par le chanoine Sénécal et mérité par L. Valiquette.

2e prix offert par M. L. A. St-Germain, marchand de chaussures et mérité par M. L. Nolin.

3e prix offert par M. L. A. St-Germain, marchand de chaussures et mérité par V. Côté.

Elèves de 3e année. — Application: 1er prix offert par le sénateur Dessaulles et mérité par V. Caron.

2e prix offert par M. L. A. St-Germain, et mérité par G. Gagnon.

3e prix offert par M. N. Lorange professeur et mérité par A. Paré.

4e prix offert par M. S. Casavant, président et mérité par Conrad Lorange.

5e prix offert par M. Bérubé et mérité par M. A. Scott.

6e prix offert par M. C. Casavant et mérité par L. Bergeron.

Elèves de 4e année. — Prix offert par la Cité de St-Hyacinthe, un \$2.50 en or et mérité par A. Bédard.

Aura-t-il son papier timbré ?

Il y a quelques jours le *Star*, rapportant la visite à St-Hyacinthe des autorités de la Southern Canada Power Co., faisait remarquer que les visiteurs ont bel et bien déclaré, lorsqu'il a été question de notre nouvelle manufacture la "Manhasset", que ce sont eux qui l'ont amenée dans notre ville par l'entremise de leur département industriel.

A coup sûr le *Star* recevra son "papier timbré" lui aussi, pour avoir reproduit dans ses colonnes une pareille déclaration qui ne cadre guère avec les prétentions de notre premier magistrat, et qui est de nature à lui causer des dommages pour \$190.99!!!...

Le Canada français

Le *Canada français*, après l'interruption ordinaire des vacances, reprend sa publication mensuelle. Cette revue s'adresse aux anciens élèves de l'Université, aux amis de cette maison, aux lecteurs intelligents et sérieux dont le nombre croît de jour en jour et qui pensent qu'une revue sérieuse a sa place de choix parmi les innombrables magazines offerts en facile — et souvent inutile — pâture au public.

M. Léo Pelland, avocat au Barreau de Québec, dans une belle étude sur *Notre Droit civil*, invite ses concitoyens à réfléchir sur la beauté de ce Droit et ses naturelles liaisons avec notre esprit latin.

M. l'abbé Edouard Robitaille, curé de Petit-Archieat au Cap-Breton, vaillant apôtre du retour à la terre, raconte, dans un article sur *L'Agriculture en Acadie*, ce que nos frères Acadiens ont fait depuis quelques



Les bonnes dents sont d'une importance capitale au point de vue de la santé.

Faites travailler vos dents sans douleurs.

Dr A. Bédard
Chirurgien Dentiste
190 Girouard, Saint-Hyacinthe

années pour le progrès de l'industrie agricole.

Notre correspondant romain, Don Paolo-Agosto, dont les pages sont toujours si intéressantes à lire, rappelle la date néfaste du vingt septembre mil huit cent soixante dix, où le l'ape fut injustement dépouillé de ses États pontificaux.

Laval a repris sa *Chronique*: de ce temps-ci le nom de l'Université Laval est sur toutes les lèvres; les anciens élèves aimeront à se tenir au courant des nouvelles de la maison; les nombreux et généreux souscripteurs de l'Aide à Laval voudront aussi suivre, dans cette chronique mensuelle, les efforts que fait l'Université pour utiliser les millions qu'on lui donne.

La section du *Parler français* contient un charmant récit de M. l'abbé Philippe Lamarche, licencié es-lettres de la Sorbonne et professeur à Joliette: c'est l'histoire de *Marie Prudhomme ou la petite Chouanne*.

Les livres et le *Lectique* complètent le numéro.

Casier postal 218, Université Laval, Québec.

Romans mondains

Edmond Picard, juriconsulte et littérateur belge, né en 1836. Les ouvrages de droit, la poésie et les romans judiciaires l'ont possédé tout à tour; dans ce dernier genre, on connaît de lui *La forge Roussel*; *L'Amiral*; *Mon oncle le juriconsulte*; *La veillée de l'Huissier*; *Le juré*; *Lire Pages choisies*.

Emile Pierret, Paris 1859, ancien employé à la Bibliothèque nationale. Ses études éloquentes et documentées sur le Pêril de la Race et le Relèvement national sont la rançon de ses romans très mondains.

Lassonde & Frere Limitee

EPICIERIERS EN GROS ET DETAIL

Batisse Pagnuelo

Grande vente spéciale
le vendredi et samedi de
chaque semaine.

Venez-voir nos prix, il
y va de votre intérêt.

LASSONDE & FRERE LTEE

EPICIERIERS EN GROS ET EN DETAIL

BATISSE PAGNUELO

Téléphone 340 141 Rue Cascades St-Hyacinthe

AFFAIRE TRES IMPORTANTE

TRES BELLE POSITION ET GROS SALAIRE
OFFERTS A HOMME SERIEUX

Une occasion exceptionnelle est offerte à quelques hommes sérieux et ambitieux qui désirent se lancer dans l'industrie et se faire un brillant avenir. Une nouvelle compagnie importante désire avoir de bons hommes, honnêtes et travailleurs, pour apprendre la gouverne de chaque département de son usine afin d'en faire ses principaux surintendants, contremaîtres, officiers et employés. Deux de ces importantes positions seront données de préférence à des menuisiers ou à des hommes connaissant un peu le bois. Chaque personne acceptée devra investir un montant de \$2,000.00 à \$5,000.00 dans la manufacture; notre système d'organisation est que chacun des principaux surintendants, contremaîtres ou employés doivent être intéressés dans la compagnie et formeront le conseil d'administration.

Expérience pas nécessaire, chacun devra faire son apprentissage à la manufacture; Manufacture tout outillée et installation moderne, prête à opérer, le tout actionné par un pouvoir d'eau très considérable; Produits pour le Canada et l'Europe; Usine à trente milles de Montréal, dans un gros village; Collège, convent, banques, lumière électrique et aqueduc. Emploierons cinq à six cents employés lorsqu'en pleine opération. Il y aura de bons emplois pour jeunes filles et garçons. Il est absolument inutile de faire application sans être sérieux et sans avoir le capital requis; devra fournir très bonnes références. Toute correspondance strictement confidentielle. Donnez nom, âge, occupation, adresse.

Adressez: A. B. Co., Boite 602, Bureau de Poste, Montréal.

Douleurs

DES milliers de personnes endurent les douleurs atroces du rhumatisme, parce qu'elles les croient inévitables. Cependant, il est établi que, généralement, le rhumatisme provient du mauvais fonctionnement des reins.

L'effet de "Gin Pills" est d'aider aux reins à remplir, de nouveau, leur fonction naturelle. Si les reins sont sains, les impuretés ne séjournent pas dans le sang. C'est pourquoi "Gin Pills" est si efficace pour le rhumatisme. Si les douleurs rhumatismales font de votre vie un fardeau insupportable, essayez "Gin Pills" sans retard. 60c la boîte — partout. Echantillon gratuit en écrivant à National Drug & Chemical Co. of Canada, Ltd., Toronto, Ont. Adresse aux E.-U.: Na-Dru-Co., Inc., 202 Main St., Buffalo, N.Y.

Par ces matins frileux

Faites usage d'une Chauffe-Électrique. Elle atténue l'atmosphère quand vient la mi-saison, en attendant qu'on allume la fournaise.

Portable, on s'en sert dans toutes les chambres qui ont besoin d'être réchauffées rapidement et confortablement.

Le mode d'opération est des plus simples: on vise la prise de contact dans une douille de lampe ordinaire et on

TOURNE LE COMMUTATEUR, C'EST TOUT

Existe en plusieurs modèles, dont aucun n'est inférieur à ce qui se vend ordinairement.

Demandez-nous des renseignements sur les Chauffe-Électriques.

Ré-succession Adélaré Ostiguy, Richelieu

être déchargés de leur administration. St-Hyacinthe, le 30 septembre 1920.

Napoléon Ostiguy, Charles Ostiguy, Héritiers bénéficiaires.

Avis public est présentement donné par les soussignés qu'ils ont vendu les biens de la succession d'Adélaré Ostiguy, partagé le produit total de ces biens aux créanciers selon les droits respectifs de ceux-ci, suivant reddition de comptes passé devant Mre Eugène Rainville, notaire à Marieville, le 16 septembre 1920; qu'ils ont déposé au greffe de la cour supérieure du dit district, à St-Hyacinthe, le dossier complet relatif à cette succession, et qu'ils présenteront à la dite cour supérieure le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt, à dix heures du matin, une requête par laquelle ils demanderont à

AVIS PUBLIC

LUNDI, le dix-huit octobre courant, à une heure P. M. sur les lieux, au village St-Joseph, sera vendue par encan public la moitié sud-est du lot numéro cent trente-cinq (No 135) du cadastre officiel, provenant de la succession de Alfred McIntyre.

MORIN et BOISSEAU, Notaires. St-Hyacinthe, 7 octobre 1920.

Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C. (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine; ce qui rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substituts dont est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'œil le plus expert. Quant les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont: 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingles dorées a fait fiasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandent un prix moindre sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le dent de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet; c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions inquisitives conclut: "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une 5ème roue ajoutée à une voiture". C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette 5ème roue qui nous permet de vendre notre machine.

DEUX MOTS SUR L'OR. — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 20 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substituts très bon marché pour allier à la soudure. L'or de moins de 15 carats goûte le cuivre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent un épaisseur Standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuètes à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesurer sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'école de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement.

Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

BUREAUX DU DR. J. N. PAUL FOURNIER

St-Hyacinthe, Qué. - Téléphone 40

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE. — Des ouvriers demandés. S'adresser à la manufacture A. AMYOT et Cie, St-Hyacinthe.

ON DEMANDE. On a besoin de 25 bons menuisiers ou meubliers. Ouvrage permanent, bons gages, pour les hommes qualifiés. La Cie D'Orgues Canadiennes, Limitée.

Maison à louer. — Huit appartements avec bain et améliorations modernes: Eau chaude, électricité, etc., au No 61 rue Bourdages. Possession immédiate. S'adresser au No 59 rue Bourdages.—jno.

Servante demandée. — On demande une bonne d'enfants. S'adresser au No 248 rue Girouard.

Sténographe demandée. — Bonne position dans une banque, à Montréal, pour sténographe d'expérience, écrivant les deux langues. S'adresser à M. E. A. Bertrand, 101, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

A Vendre. — 4 maisons comprenant 7 logements. Conditions faciles. S'adresser à M. Philias Galipeau, Village Laprovidence.

A louer. — Un logement de 5 pièces avec ameublement complets: une machine à coudre, un piano, un set de salon, couvertures de lits, etc. Conditions avantageuses. S'adresser à J. C. Drolet, 55½ rue St-François.

Boulangerie à vendre. — Une boulangerie moderne à St-Hyacinthe avec bonne clientèle. Pour informations s'adresser au bureau du *Courrier*.

On demande une servante pour la ville de Welland, Ontario. Il y a déjà un groupe de canadiens-français, cinquantaine de familles. Pas de lavage. Ecriro à Mme Thomas Home, Box 409 Welland, Ontario.

Belle propriété à vendre. — Une jolie propriété à vendre dans le village de Ste. Madeleine, située près de la gare et près de l'Église.

L'ancienne propriété de Dame Veuve Anthime Tétraut.

Cette propriété à toutes les commodités possibles.

Pour toutes informations s'adresser à Mlle O. Tétraut, Ste-Madeleine.

A Vendre. — Un magnifique set de fourrures en très bon état. S'adresser à 191 Cascades.

Servante demandée. — On demande une servante pour ouvrage général. Bons gages. S'adresser au Dr A. Bédard, 190 rue Girouard.

OUVERTURE DES MODES

Vendredi le 15 octobre et les jours suivants. Mlles Montmarquette, 180 rue Cascades.

Trois placements à 6%

La maison financière Versailles-Vidre-Boulais (limitée), après un mois d'une activité diminuée, vient de repartir en scène à l'occasion de trois émissions de fonds publics. Pour le compte d'un syndicat de maisons canadiennes-françaises, elle a acheté presque en même temps \$140,000 d'obligations à 6 pour cent de la ville de Lachine, remboursables en série, \$32,500 d'obligations 5 pour cent de la ville de Sherbrooke à 5 ans de 1920, et \$175,000 d'obligations scolaires 6 pour cent de la ville de Lachine à 10 ans de 1920. La première de ces émissions est déjà entièrement placée; les deux autres ont été mises immédiatement en placement, au taux de rendement de 6 pour cent. On y souscrit chez tous les correspondants de la maison (notaires, etc.) et à ses différents bureaux: Montréal, Immeuble Versailles, 90 rue St-Jacques; Québec, 80, rue St-Pierre; Ottawa, Immeuble de la Banque Nationale; Boston, 60, State Street.

Bureau-chef: Montréal, Immeuble Versailles

Peps